

Chambre des communes CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN • NUMÉRO 022 • 2° SESSION • 39° LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 15 avril 2008

Président

M. Rick Casson



Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 15 avril 2008

● (1535)

[Traduction]

Le président (M. Rick Casson (Lethbridge, PCC)): La séance est ouverte.

Nous avons au programme deux questions bien distinctes. Notre premier témoin est M. David Mulroney, sous-ministre au bureau du Conseil privé, qui représente le Groupe de travail sur l'Afghanistan. Sa comparution fait suite à la motion adoptée le 3 avril prévoyant une séance d'information à l'issue du sommet de l'OTAN tenu à Bucarest.

Monsieur Mulroney, nous nous réjouissons de votre présence parmi nous. Nous allons vous laisser le temps de faire votre déclaration préliminaire, après quoi, il y aura une série de questions des membres du comité. Nous accueillerons par la suite nos témoins suivants.

Monsieur Mulroney, vous avez la parole.

M. David Mulroney (sous-ministre, Groupe de travail sur l'Afghanistan, Bureau du Conseil privé): Merci beaucoup, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui. Je suis heureux d'avoir ainsi l'occasion de faire le point avec vous sur les questions touchant l'Afghanistan qui ont été abordées lors du sommet de l'OTAN tenu plus tôt ce mois-ci à Bucarest. Il y a beaucoup à dire, car l'Afghanistan a occupé une place importante au cours de ce sommet.

[Français]

Avant de passer en revue ce que nous avons accompli à Bucarest, il serait utile, je crois, de rappeler le chemin que nous avons pris auparavant.

Le vrai point de départ sur la route de Bucarest a été le sommet précédent des dirigeants de l'OTAN qui a eu lieu à Riga, en Lettonie, en novembre 2006.

[Traduction]

À l'époque du sommet de Riga, il ressortait clairement de notre évaluation que l'on avait besoin de ressources supplémentaires dans le contexte des problèmes de sécurité auxquels l'Alliance était confrontée dans certaines régions de l'Afghanistan, et plus particulièrement dans le Sud du pays. Le Canada a exercé de fortes pressions à Riga pour que l'on consente les efforts additionnels requis pour assurer la réussite de la mission. Nous avons également beaucoup insisté pour que la mission en Afghanistan figure au coeur des priorités de l'OTAN.

Nos démarches pour obtenir les ressources nécessaires dans le Sud ne se sont pas arrêtées à Riga. Je veux notamment faire valoir que, sans perdre de vue l'importance des sommets, il ne faut pas négliger le travail qui est accompli entre chacun d'eux. Nous avons poursuivi nos efforts de mobilisation de l'OTAN et de nos alliés pour souligner le problème fondamental des ressources insuffisantes et la nécessité de partager le fardeau.

Au cours des seize mois qui se sont écoulés entre les sommets de Riga et de Bucarest, des progrès cruciaux ont été accomplis sur ces différents tableaux. Chose importante, le nombre de pays déployant des troupes au sein du Commandement régional Sud de la FIAS — dont fait partie le Canada — a augmenté au cours des mois qui ont suivi le sommet. Alors qu'en novembre 2006, on dénombrait onze pays fournissant des soldats au Commandement régional Sud, il y en a maintenant 17. Qui plus est, depuis le sommet de Riga, il y a quelque 6 000 soldats de plus en mission dans le Sud. L'OTAN compte maintenant environ 17 500 militaires au sein du Commandement régional Sud.

[Français]

Ces moyens accrus ont été absolument essentiels aux efforts de FIAS — ISAF en anglais —, mais ils ne sont pas suffisants en soi pour garantir le succès. Comme plusieurs de nos alliés, nous savions que pour réussir, il nous fallait une approche globale qui intègre nos efforts politiques et militaires et les activités de développement.

Au cours des mois qui ont précédé le sommet de Bucarest, le Canada a joué un rôle de premier plan pour amener l'OTAN à se doter d'une stratégie politico-militaire globale pour l'Afghanistan. Nous étions convaincus qu'il fallait un plan pour synchroniser les différents piliers de notre effort d'ensemble.

[Traduction]

Chacun sait que la sécurité, la gouvernance et le développement sont des concepts inexplicablement liés et complémentaires, mais il semblerait que les planificateurs de l'OTAN aient perdu de vue cette réalité lors des mois qui ont précédé le sommet, ce qui m'amène à vous parler des résultats que nous avons obtenus à cette occasion.

Premièrement, les Alliés se sont mis d'accord au sujet de la stratégie politico-militaire globale dont je viens de vous parler. Cette stratégie s'est articulée autour de deux documents: un document de planification interne et un énoncé de vision public. Le document de planification interne reconnaît que le travail de la FIAS sur le plan de la sécurité et du soutien aux partenaires travaillant à la gouvernance et à la reconstruction doit se faire de manière cohérente et complémentaire. C'est l'essentiel du message.

Le plan définit également les objectifs stratégiques dont la FIAS doit permettre ou appuyer la réalisation. À la demande expresse du Canada, ce plan sera mis à jour régulièrement et utilisé pour évaluer les progrès réalisés. À ce sujet, je dois vous dire que notre délégation à l'OTAN, travaillant à partir de différentes capitales, dont Kaboul, Londres, Washington et Paris, a exercé de fortes pressions pour que ce plan soit suffisamment ambitieux, qu'il comporte des repères bien établis et qu'il soit fréquemment mis à jour. Nous estimons que les résultats obtenus à Bucarest sont en partie attribuables aux démarches du Canada en ce sens.

[Français]

Le second élément de la stratégie globale est la vision stratégique de FIAS énoncée dans la déclaration publiée à Bucarest. Cette déclaration souligne la priorité que l'OTAN attache au succès de la mission de la force internationale et l'objectif ultime d'aider les Afghans à édifier une société stable.

Tout comme le document de planification interne, la déclaration énonce clairement plusieurs points que le Canada juge importants. On reconnaît la nécessité d'une approche globale alliant efforts de sécurité, de développement et de gouvernance. Elle appelle à une coordination accrue entre FIAS et la mission des Nations Unies en Afghanistan et elle engage les alliés et les partenaires à partager le fardeau en Afghanistan.

[Traduction]

Il va de soi que le sommet de Bucarest a aussi permis des gains très importants au chapitre de l'engagement de troupes. La France a annoncé sa décision de déployer plusieurs centaines de soldats qui travailleront auprès des Forces américaines au Commandement régional Est, ce qui permettra aux États-Unis de dépêcher un bataillon en renfort à nos soldats à Kandahar.

Comme vous le savez très bien, cela répond aux besoins déterminés dans le rapport du groupe Manley et définis dans la motion parlementaire du 13 mars. L'aide ainsi obtenue nous permettra de redoubler d'ardeur dans cette région.

Bucarest n'est pas une fin en soi. Les déclarations qui y ont été faites sont importantes, mais nous sommes conscients que les bonnes paroles ne suffisent pas à accomplir de réels progrès. Nous devons mettre en oeuvre des éléments concrets de notre stratégie politico-militaire, comme la formation et le mentorat de l'armée nationale afghane et l'amélioration de la coordination entre l'OTAN et les Nations Unies.

Il est important de souligner que le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et son nouveau représentant spécial en Afghanistan, Kai Eide, étaient tous deux présents à Bucarest.

Dans nos discussions, tant au sein de l'OTAN qu'avec les Nations Unies, nous avons cherché à faire valoir la nécessité d'établir un lien beaucoup plus étroit entre le travail accompli par les Nations Unies sur le terrain et les objectifs fixés par l'OTAN.

Au cours des prochains mois, nous travaillerons de concert avec nos alliés de l'OTAN, comme nous l'avons fait avant le sommet de Bucarest, pour veiller à ce que nos progrès soient évalués et à ce que les changements nécessaires soient apportés.

À notre avis, il faut donc considérer que le sommet de Bucarest s'inscrit dans une démarche progressive. Lors du sommet précédent tenu à Riga, nous avons multiplié les efforts pour voir à ce que l'Afghanistan figure au coeur des priorités de l'OTAN. Avant la tenue du sommet de Bucarest, le German Marshall Fund of the United States a ainsi réuni sur une même tribune le premier ministre, le président Karzai et le secrétaire général de l'OTAN, de Hoop Scheffer. Voilà qui illustrait on ne peut mieux l'efficacité de nos efforts pour tourner les projecteurs vers l'Afghanistan.

Il y avait également les troupes qu'on s'était engagé à déployer et ce nouveau partenaire que nous étions très heureux d'accueillir à Kandahar. Enfin, nous avons amené l'OTAN à élaborer un plan que nous jugeons à la fois réaliste et suffisamment ambitieux pour faire progresser les choses.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche dans la foulée de Bucarest, mais je pense que le processus est bien enclenché.

Je crois que je vais m'arrêter ici.

• (1540)

Le président: Merci, monsieur Mulroney.

Nous allons débuter avec M. Cannis.

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

David, je veux vous souhaiter la bienvenue. Nous sommes heureux de vous revoir. Merci pour votre exposé. Il ne fait aucun doute que nous tenions à obtenir cette mise à jour pour pouvoir mieux renseigner nos électeurs sur le travail qui est accompli là-bas, notamment

Je vais commencer par un bref retour en arrière. En 1998, le secrétaire général de l'OTAN alors en poste avait pris la parole lors d'une séance conjointe de la Chambre des communes et du Sénat. Je ne peux pas vous citer ses propos exacts, mais je vais essayer de vous en transmettre l'essentiel. Il a soutenu qu'il fallait cesser de se contenter de résolutions et de déclarations pour passer à l'action afin de faire appliquer les lois et les modalités établies.

Comme d'autres collègues l'ont fait, j'ai participé à certaines de ces rencontres qui se concluent invariablement par de grandes déclarations. Celles-ci sont nécessaires, mais reste quand même que l'essentiel réside dans l'application, comme l'indiquait l'ancien secrétaire général.

Je veux parler dans un premier temps de l'annonce faite par la France. Pourriez-vous nous indiquer brièvement, car nous ne disposons que de très peu de temps, à quel moment les soldats promis pourront arriver en Afghanistan pour offrir leur soutien. Est-ce qu'un échéancier est prévu? Les annonces semblables sont toujours les bienvenues, mais vient un moment où il faut joindre le geste à la parole. Est-ce qu'une date a été fixée?

Par votre entremise, monsieur le président, je rappelle à notre témoin qu'il n'est pas tenu de faire des révélations qui pourraient être problématiques du point de vue de la sécurité.

Y a-t-il un échéancier, David?

M. David Mulroney: Monsieur Cannis, je peux vous dire deux choses. D'abord, il est important de noter que, bien que l'annonce faite par la France à Bucarest ait été bien accueillie, les Français avaient déjà commencé à établir une présence dans le Sud du pays. Ainsi, leurs avions Mirage partent de l'aéroport de Kandahar pour offrir un soutien direct, notamment aux Forces canadiennes.

Pour ce qui est des différentes mesures qui seront prises — le déploiement des troupes françaises, puis les manoeuvres des Américains en vue de nous soutenir — je ne veux pas m'avancer, mais je peux dire que nous avons bon espoir que tout se fera avant l'échéance de février 2009 énoncée dans le rapport Manley. Cela s'effectuera donc au cours des prochains mois, et notre partenaire sera établi dans le Sud du pays d'ici février 2009.

M. John Cannis: Parfait, c'est une très bonne nouvelle.

Vous avez également mentionné, permettez-moi de vous citer, qu'il fallait assurer une certaine « coordination ». Vous avez également indiqué que l'on devait « partager le fardeau » en Afghanistan.

Nous avons rencontré, il y a quelque temps, le comité de la défense de l'Allemagne. Il est notamment ressorti de nos échanges que les conditions préalables pour devenir membre de l'OTAN sont on ne peut plus claires. Je vous répète les questions que nous pose la population canadienne : « Bien que le Canada puisse être fier de l'importante mission qu'il entreprend, en tant que membre de l'OTAN, pourquoi n'effectue-t-on pas ces rotations? Pourquoi ne lève-t-on pas ces restrictions? »

Pouvez-vous nous parler brièvement de la question des restrictions? À l'époque, elle avait été soulevée par le ministre O'Connor. Je l'en avais d'ailleurs félicité lors de notre visite en Slovénie. A-t-on discuté des restrictions pendant la rencontre de Bucarest? Si oui, a-t-on fait état de certains progrès? Quelle a été la réponse de nos partenaires de l'OTAN?

• (1545)

M. David Mulroney: Une des très importantes contributions du rapport Manley, c'est qu'il a réaffirmé qu'il n'existe pas de fonctions distinctes en Afghanistan. On ne peut dissocier la sécurité du développement, car ce sont des rôles liés de façon inextricable. Nous croyons que ça devrait aussi être la vision de tous les membres de l'OTAN.

Est-ce que l'OTAN a réussi à rallier tout le monde à l'idée d'assumer ce rôle? La réponse est « non ». Il est évident que des restrictions demeurent. Mais je crois que l'on peut se réjouir du fait que certaines restrictions ont été levées. Depuis le sommet de Riga, nous avons davantage de partenaires dans le Sud. Il est vrai que certains d'entre eux ne sont pas membres de l'OTAN. Des pays comme l'Australie assurent une présence dans le Sud, et la France, un intervenant majeur de l'Europe de l'Ouest, a clairement démontré qu'elle était prête à jouer un rôle plus prépondérant.

Alors, le dialogue se poursuit. Nous sommes d'avis qu'il est extrêmement important que tous les membres de l'OTAN acceptent d'assumer ces deux fonctions. Nous tenterons de faire avancer les choses un pays à la fois.

M. John Cannis: Je suis heureux de vous l'entendre dire. Je pourrai transmettre la bonne nouvelle à mes électeurs.

À propos du sommet de Riga, vous avez indiqué qu'il nous fallait plus de ressources. Le Canada a en effet exercé beaucoup de pression à cet effet, et c'est une très bonne chose. Pouvez-vous être plus précis à propos des ressources nécessaires? Je sais que nous tentons de trouver des effectifs supplémentaires, mais les besoins sont plus grands encore. Par exemple, la Pologne a fourni des hélicoptères, mais les appareils ne nous serviront à rien si nous n'avons personne pour les piloter. A-t-on discuté des ressources nécessaires pour compléter la contribution de la Pologne? C'est ma première question.

Aussi, nous savons qu'il n'y a pas que le matériel qui manque; nous aurons également besoin d'argent. Nous connaissons certaines des méthodes employées pour le paiement des services rendus, que ce soit en fournitures, en main-d'oeuvre, etc. Est-ce que les fonds promis par les autres pays ont été engagés? À ma connaissance, le Canada a versé les sommes qu'il s'était engagé à fournir. Le secrétaire parlementaire me fait signe que oui. Cependant, est-ce que les autres pays s'acquittent de leurs obligations?

J'ai assisté à différentes rencontres et j'ai entendu de grandes déclarations, toutes plus encourageantes les unes que les autres. C'est formidable de les entendre. Toutefois, un an plus tard, on nous dit: « Vous nous aviez promis tant d'argent pour la construction d'écoles, de routes et de nouveaux puits. » Les ONG nous disent, comme nous l'avons entendu auparavant à ce comité, qu'ils ont besoin de fonds.

Avez-vous des commentaires à formuler en ce qui a trait à la rencontre de Bucarest et à la rencontre précédente? Avons-nous fait des progrès?

M. David Mulroney: L'OTAN émet régulièrement un énoncé des besoins pour les différents volets de la mission. Pour des raisons évidentes, le volet qui reçoit le plus d'attention est celui du personnel et des troupes. Mais on y donne également le nombre d'hélicoptères et d'équipes de formation dont on aura besoin. Je sais que le général Atkinson vous a déjà parlé de ces équipes de liaison et de mentorat opérationnel. L'OTAN analyse la situation en profondeur et examine tous les critères afin de déterminer les besoins pour l'ensemble de la mission. On n'a toutefois pas encore atteint la pleine capacité opérationnelle, et c'est un débat qui se poursuit au sein de l'OTAN et sur différentes tribunes.

Des pays de l'Europe de l'Ouest veulent trouver des moyens créatifs pour remédier à la sous-utilisation en Afghanistan de l'importante flotte d'hélicoptères dont ils disposent. Ils tentent de mettre leurs efforts en commun pour amener plus d'hélicoptères sur le théâtre des opérations. C'est évidemment une initiative que nous accueillons à bras ouverts.

Les discussions ont lieu lors des sommets et entre les sommets, mais aussi de façon bilatérale. Une des recommandations formulées dans le rapport Manley portait sur l'adoption d'une stratégie diplomatique ciblée. Le groupe de travail dont je fais partie veille notamment à ce que notre stratégie diplomatique, quand on traite avec d'autres pays, les Nations Unies et l'OTAN, porte sur des éléments très précis dont ont besoin le Canada et l'Alliance.

Pour ce qui est des fonds, les messages sont encore contradictoires. Nous avons obtenu un rapport récent de l'ACBAR, l'organisation chargée du suivi des sommes d'aide versées. Le rapport nous a permis de constater que certains pays ne versent pas les sommes qu'ils se sont engagés à fournir. Nous pouvons affirmer fièrement que le Canada se trouvait en tête de liste, en compagnie du Japon, pour ce qui est des décaissements. C'est aussi une question sur laquelle se penche notre groupe de travail. La France a proposé aux principaux contributeurs de se rencontrer en juin en Afghanistan, où le sujet sera probablement abordé d'ailleurs. On en discute bien sûr lors de grandes assemblées comme celle-là, mais aussi avec nos partenaires bilatéraux.

● (1550)

M. John Cannis: Je crois qu'il me reste 20 secondes, monsieur le président.

Le président: Non, votre temps est écoulé depuis longtemps.

Merci, monsieur Mulroney.

Monsieur Bachand, on vous écoute.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Bienvenue, monsieur Mulroney.

Je sais que vous êtes au Conseil privé et que vous coordonnez le Groupe de travail sur l'Afghanistan. Quels sont les membres de ce comité et de quelle façon se déroulent les discussions? Des gens des Affaires étrangères ou de l'ACDI font-ils partie de ce groupe de travail? Coordonnez-vous ce groupe de travail personnellement? J'imagine que ce sont surtout des fonctionnaires, et non des élus, qui en font partie.

M. David Mulroney: Notre groupe de travail est constitué de fonctionnaires de l'ACDI, des Affaires étrangères et d'autres ministères. Je préside chaque semaine une réunion avec les sousministres des Affaires étrangères, de l'ACDI, de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes, dont le chef d'état-major Hillier, le lieutenant-général Gauthier ou le colonel Natynczyk. Donc, je préside un groupe de sous-ministres qui est lié au comité présidé par le ministre Emerson.

[Traduction]

J'ai établi un groupe de travail au Bureau du Conseil privé formé d'intervenants de différents ministères qui connaissent à fond la situation de l'Afghanistan. Notre travail consiste à collaborer avec les ministères et organismes clés afin d'établir un programme consacré à la réalisation des recommandations du rapport Manley. Je communique hebdomadairement avec les sous-ministres de ces ministères pour m'assurer que les choses vont bon train.

[Français]

- M. Claude Bachand: Je vais maintenant vous demander de faire une petite opération mathématique. Vous avez dit plus tôt qu'on avait ajouté 6 000 soldats depuis quelques mois, ce qui porte le contingent international à Kandahar à 17 500. Les 3 200 soldats américains annoncés par le secrétaire à la Défense, Robert Gates, sont-ils compris dans ces 17 500 soldats?
- **M. David Mulroney:** Non, ce sont des soldats additionnels en affectation pour une durée d'environ six ou sept mois. Cependant, 1 000 membres des forces navales américaines vont participer à l'opération *Enduring Freedom*, et 2 200 représentent une partie de FIAS, mais de façon temporaire. Donc, ce nombre ne fait pas partie des 6 000 soldats que j'ai mentionnés.
- M. Claude Bachand: Si on compare le nombre actuel de soldats au nombre de soldats qui vont rester en février 2009, il va en rester moins. Est-ce exact?
- M. David Mulroney: Non. Nous pouvons observer une augmentation de Riga à Bucarest et après Bucarest. Les forces américaines ont aussi augmenté leurs effectifs, mais seulement pour une période de six ou sept mois. C'est une affectation spéciale.
 - M. Claude Bachand: Vous parlez des 3 200 soldats?
 - M. David Mulroney: Exactement.
- **M.** Claude Bachand: Donc, ils vont quitter le pays en février 2009. Il y a aura donc moins de soldats sur le terrain, finalement. Ils vont en laisser 1 000 sur place, mais 2 200 rentreront chez eux.

[Traduction]

M. David Mulroney: Je crois que c'est un peu comme comparer des pommes et des oranges. On parle des soldats qui sont affectés à la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Il s'agit du déploiement spécial d'une unité expéditionnaire de la marine. C'est une unité qui sera certainement très utile, mais elle n'est pas comptabilisée dans les chiffres que l'on a mentionnés. Donc, en ce sens, c'est plutôt une unité temporaire.

[Français]

- M. Claude Bachand: Avez-vous accompagné le premier ministre à Varsovie?
- **●** (1555)
 - M. David Mulroney: Non.
- M. Claude Bachand: Le rapport Manley parle de l'ajout de soldats, mais il y est question aussi de matériel. J'ai ici un cahier de breffage qui nous a été remis pour le Sommet de l'OTAN et la visite

du premier ministre en Pologne. En tant que coordonnateur du comité et des sous-ministres responsables, pourriez-vous nous donner un aperçu du fonctionnement des deux autres conditions?

Le premier ministre est allé remercier le gouvernement de Pologne pour son implication et pour avoir accordé au Canada deux hélicoptères. À mon point de vue, ce n'est pas suffisant. Il en faudra plus.

Pourriez-vous nous donner un aperçu de la deuxième condition concernant les hélicoptères et de la troisième, qui porte sur les UAV? Comment achemine-t-on ce matériel? Aura-t-on le tout en main pour février 2009, date à laquelle on décidera si on maintient les troupes en poste ou non?

M. David Mulroney: Nous aurons ce que nous voulons d'ici février 2009.

[Traduction]

Un plan a été mis en place à cet effet. Les hélicoptères polonais sont une possibilité, mais la Défense nationale, en collaboration avec d'autres ministères, a déjà entrepris des démarches pour obtenir des hélicoptères. Différentes options s'offrent à nous (achat ou location) et nous sommes persuadés que le processus sera complété à temps.

De la même façon, même s'il faudra plus de temps pour conclure les contrats pour les véhicules aériens sans pilote, nous sommes persuadés que tout sera prêt d'ici 2009. Les négociations se poursuivent, mais c'est tout à fait normal.

Dans les deux cas, les besoins en équipement ont été déterminés et les conditions du rapport Manley sont respectées.

[Français]

- **M.** Claude Bachand: D'accord. L'option prévoyant qu'on ait préséance sur les Américains concernant la chaîne de production des hélicoptères Chinook est-elle envisageable? Est-elle en voie d'être négociée?
- **M. David Mulroney:** Nous sommes en train d'examiner plusieurs façons d'obtenir les hélicoptères. Il est possible que nous puissions les acheter ou les louer. Ce n'est pas encore déterminé. On nous a garanti que nous les aurions.
 - M. Claude Bachand: Pour février 2009?
 - M. David Mulroney: Oui.
- M. Claude Bachand: En ce qui concerne les véhicules aériens sans pilote, ou UAV, êtes-vous au courant du projet Noctua? Il s'agit d'un projet qui consiste à louer des UAV. Pensez-vous que nous allons obtenir les UAV d'ici février 2009?

[Traduction]

Le président: Nous avons perdu l'interprétation.

C'est rétabli, vous pouvez y aller.

[Français]

- **M.** Claude Bachand: Pensez-vous que par l'entremise du projet Noctua, nous allons obtenir les hélicoptères et les UAV suffisamment tôt pour respecter l'échéance de 2009?
 - M. David Mulroney: Oui.
 - M. Claude Bachand: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci.

Madame Black, vous avez la parole.

Mme Dawn Black (New Westminster—Coquitlam, NPD): Merci, monsieur le président.

Bienvenue parmi nous et merci d'avoir accepté notre invitation.

Vous avez mentionné plus tôt que certaines des restrictions avaient été levées, mais vous n'avez pas précisé vos pensées. Pouvez-vous nous dire précisément quelles restrictions ont été levées et par quels pays?

M. David Mulroney: Ce que j'ai voulu dire, c'est que davantage de pays sont maintenant engagés dans le Sud de l'Afghanistan dans des rôles de combat plus interventionnistes. Donc, la présence de pays comme la France dans le Sud du pays reflète les progrès réalisés depuis le sommet de Riga, car à ce moment-là, la France n'envisageait pas d'assurer une présence dans cette région. Je crois qu'il s'agit d'un des exemples les plus frappants.

Comme je l'indiquais, d'autres pays se sont joints à nous dans le Sud du pays depuis le sommet de Riga. Le Commandement régional Sud a réellement pris de l'ampleur.

Mme Dawn Black: Alors aucune restriction n'a été levée au sein de la communauté internationale...

M. David Mulroney: Je crois que la France est un très bon exemple d'un pays qui est maintenant prêt à assurer un rôle plus interventionniste en Afghanistan.

Mme Dawn Black: Je faisais plutôt référence aux pays qui imposent des restrictions au déploiement de leurs troupes; pouvezvous me citer un pays qui a levé ses restrictions par rapport au rôle qu'il joue...

M. David Mulroney: La France se déplace vers le Sud depuis la capitale, où ses troupes étaient postées, dans le Commandement régional Est, ce qui est un changement radical. C'est le genre de mesure que nous attendons de l'ensemble de nos partenaires.

Mme Dawn Black: Et cela permettra d'envoyer jusqu'à 1 000 soldats américains à Kandahar.

M. David Mulroney: Oui.

Mme Dawn Black: Si vous le voulez bien, j'aimerais que vous me confirmiez les chiffres que vous avez mentionnés plus tôt. Vous avez parlé de 3 200 marines. Si je comprends bien, leur affectation est de sept mois.

M. David Mulroney: Une affectation temporaire, oui.

Mme Dawn Black: Ils font partie de l'opération Liberté immuable, et non pas de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Est-ce bien ce que vous avez dit?

M. David Mulroney: Non, environ 1 000 marines assureront la formation de la Force de sécurité nationale afghane, dans le cadre de l'opération Liberté immuable; les 2 200 autres seront affectés à des rôles de sécurité plus traditionnels dans le Sud et feront partie de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Mme Dawn Black: D'accord.

À leur départ, les 1 000 Américains qui viendront prêter mainforte au contingent canadien feront partie de la Force internationale d'assistance à la sécurité. C'est bien ça?

M. David Mulroney: C'est exact. Ils feront partie du Commandement régional Sud.

• (1600)

Mme Dawn Black: Et cela se fera en février 2009.

M. David Mulroney: Ils seront là avant février 2009, et il s'agira d'un déploiement à plus long terme.

Mme Dawn Black: Et les marines seront partis.

M. David Mulroney: C'est ce qu'on m'a dit.

Mme Dawn Black: Vous avez également mentionné que les liens se sont resserrés entre les Nations Unies et l'OTAN lors du sommet de l'OTAN et que les deux organisations allaient collaborer davantage. Pouvez-vous nous dire de quelle façon exactement cela va se concrétiser?

Est-ce que la nouvelle Commission de consolidation de la paix sera mise à profit dans le cadre de cette collaboration? Je souligne que cette toute nouvelle entité de l'OTAN est dirigée par une Canadienne.

M. David Mulroney: L'exemple qui illustre le mieux, selon moi, cette nouvelle collaboration, c'est la présence du secrétaire général des Nations Unies au sommet de l'OTAN, une première, si je ne m'abuse

Aussi, une partie du plan d'action de l'OTAN nécessite une collaboration accrue sur le terrain avec les pays des Nations Unies en Afghanistan. Cela semble être une mesure évidente qui aurait dû être prise plus tôt, mais elle ne faisait pourtant pas partie du plan de l'OTAN. Par ailleurs, la structure de l'organisation à Bruxelles ne permettait pas de suivre les progrès réalisés. L'OTAN entreprend donc de travailler en étroite collaboration avec les Nations Unies et de tenir compte du travail de celles-ci dans son processus de planification.

Cela signifie que lorsque l'OTAN se penche sur ce qui doit être fait au chapitre de la reconstruction et du développement dans le Sud par les équipes provinciales de reconstruction, elle doit prendre en compte ce que font les Nations Unies par l'entremise de leur programme spécial d'assistance en Afghanistan, la MANUA. Nous constatons, au Commandement régional Sud, que des rencontres commencent à avoir lieu, et c'est très important.

Le Canada joue un rôle prépondérant dans cette collaboration. J'ai parlé à un ancien représentant spécial des Nations Unies en Afghanistan, aujourd'hui à la retraite, qui me disait qu'il était très important pour des pays comme le Canada d'assurer une présence sur le terrain à Kaboul en participant à des rencontres et en manifestant leur appui aux représentants des Nations Unies. Le soutien offert par le Canada lui a permis de faire avancer les choses en Afghanistan et de gagner en crédibilité.

Nous travaillons très étroitement avec Kai Eide, le représentant des Nations Unies, pour veiller à ce que tout le monde sur le terrain sache qu'il bénéficie de l'appui du Canada. Nous apprécions son travail et nous voulons le voir réussir. Nous tentons d'établir des liens nous-mêmes et de contribuer à favoriser les relations entre les Nations Unies et l'OTAN.

Mme Dawn Black: Parmi les enjeux qui préoccupent certainement le Canada et les autres pays membres de l'OTAN, il y a la question des prisonniers afghans et de leur transfert aux autorités de l'Afghanistan. En a-t-on discuté au Sommet de l'OTAN? C'est clairement un problème pour tous les pays de l'OTAN. A-t-on parlé de solutions conjointes? Si oui, qu'est-ce qu'on propose?

M. David Mulroney: À ma connaissance, le sujet n'a pas été abordé à la rencontre de Bucarest. Nous faisons certainement état à l'OTAN et à la FIAS de nos opérations et de nos façons de faire, tout comme nous sommes mis au courant de ce que font nos partenaires. Je peux vous affirmer que nos rencontres informelles avec nos partenaires, particulièrement nos partenaires du Sud, nous ont permis de constater que le Canada est vraiment à l'avant-garde quant aux techniques employées pour renforcer la capacité du pays, former les employés du système carcéral et investir dans les structures physiques en Afghanistan.

Je crois donc que le Canada joue un rôle assez important dans l'adoption de pratiques exemplaires, étant donné que nous avons établi un régime plus efficace pour traiter avec la direction nationale de la sécurité, à laquelle on transfère principalement les prisonniers.

Mme Dawn Black: J'aurais aimé que vous nous en disiez plus à propos du groupe de travail dont vous faites partie et de ses relations avec le comité du Cabinet que préside David Emerson. Rencontrezvous aussi le comité du Cabinet pour échanger de l'information?

M. David Mulroney: Le gouvernement a créé ce groupe de travail en réaction au rapport Manley. J'occupais auparavant un poste de coordination aux Affaires étrangères. Le groupe d'experts a reconnu qu'il s'agissait d'un rôle très important, mais qu'il serait plus facile de l'assurer au sein du Bureau du Conseil privé; et je suis aussi de cet avis.

Le gouvernement a donc créé le comité du Cabinet, présidé par le ministre Emerson et formé des ministres Day, Bernier, Oda et MacKay. Il a aussi créé le groupe de travail auquel j'appartiens.

Je suis le secrétaire du comité du Cabinet; celui-ci établit un programme de travail que nous nous assurons de suivre. Le programme de travail, comme le ministre Emerson l'a mentionné dans son exposé technique l'autre jour, suit en grande partie les recommandations du rapport Manley.

Notre travail consiste en gros à veiller à ce que le gouvernement du Canada ait des priorités parfaitement claires et ciblées pour l'Afghanistan. Nous n'avons pas l'intention de tout faire en même temps. Nous tentons de faire ce qui importe le plus pour transformer les endroits comme Kandahar. Nous nous assurons que nos programmes respectent ces priorités, et surtout, que nous avons des repères raisonnables, qui sont en fait des objectifs mesurables et clairs à l'égard desquels nous rendons des comptes aux Canadiens. Nous nous affairons actuellement à mettre en place ce programme de travail.

Beaucoup a été fait à différents endroits, mais le tout doit être coordonné de façon cohérente en fonction de notre échéancier de 2011 pour Kandahar.

• (1605)

Le président: Merci, madame Black.

Monsieur Hawn, nous vous écoutons.

M. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à vous, monsieur Mulroney, de votre présence.

J'aimerais qu'on parle du rôle que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et d'autres organisations pourraient jouer à l'avenir. Évidemment, certains ont notamment critiqué le fait que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'ACDI ne s'impliquent pas plus sur le terrain aux côtés des Forces canadiennes, préférant demeurer à l'aérodrome de Kandahar.

Comment entrevoyez-vous le rôle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international auprès des Forces canadiennes, du nouveau représentant et de l'ambassadeur? Comment croyez-vous que les choses vont évoluer? Pouvez-vous nous donner quelques précisions?

M. David Mulroney: Au cours de la dernière année, nous avons pratiquement doublé le nombre de civils canadiens en Afghanistan, doublé la taille de l'ambassade et doublé le nombre de personnes qui travaillent à Kandahar. À Kandahar même, une partie de nos civils travaillent à l'aérodrome, mais la plupart collaborent avec l'équipe de reconstruction provinciale.

Nous avons aussi créé le poste de représentant du Canada à Kandahar, qui est le représentant de l'ambassade canadienne et le patron de tous les civils sur le terrain. Son travail consiste à veiller à ce que tout le monde tende vers les mêmes objectifs.

C'est déjà un grand changement. Par contre, je crois que le rapport Manley nous a fait comprendre que tout cela était bien, mais qu'il fallait en faire encore plus. Donc, en plus d'élaborer des politiques et de nous assurer que tout le monde comprend bien les priorités fondamentales, nous tâchons maintenant de garantir les ressources nécessaires sur le terrain pour tout mettre en oeuvre. Nous travaillons actuellement avec les ministères pour déterminer de quelle nature seront les prochains déploiements de civils en Afghanistan. Cela signifie donc que nous aurons évidemment besoin de plus de civils, mais aussi de plus de cadres dirigeants.

Nous devons également remédier aux difficultés qu'éprouvent les Forces canadiennes: comment pouvons-nous leur permettre d'opérer en toute sécurité à Kandahar? Il est évident que nous allons trouver des solutions, mais nous y travaillons encore.

M. Laurie Hawn: Avez-vous une petite idée du nombre de civils dont vous aurez besoin? Jusqu'à maintenant, les effectifs sont principalement formés de militaires. Pour ce qui est du financement, le rapport en dollars est de 1 à 10, mais une bonne partie des sommes totales affectées aux militaires servent en fait au développement, un travail d'ailleurs accompli par les militaires eux-mêmes.

Alors, combien de civils supplémentaires comptons-nous employer là-bas?

M. David Mulroney: En ce moment, nous avons environ 25 civils à Kandahar, dans l'équipe de reconstruction provinciale. Ce chiffre passera à 30, et nous souhaitons le faire doubler au cours de la prochaine année.

Nous comptons un nombre respectable de civils déployés dans les équipes de reconstruction provinciales, même s'il est évident que nous sommes loin de la parité avec le personnel des Forces canadiennes, mais ce n'est pas une nécessité de toute façon. Cependant, nous pensons qu'il serait souhaitable de pouvoir compter sur l'aide de plus de civils.

Une autre importante recommandation du rapport Manley, et beaucoup abondent d'ailleurs dans le même sens, consiste à confier davantage de rôles de supervision et de direction à des civils dans le cadre des programmes de développement sur le terrain. Pour ce faire, il nous faudra, je le répète, plus de cadres dirigeants sur place.

M. Laurie Hawn: J'aimerais qu'on parle un peu des objectifs repères. Évidemment, plus les objectifs sont précis et plus l'environnement est susceptible de changer, eh bien, plus il est difficile d'atteindre les cibles qu'on a fixées. Quels sont les avantages et les risques associés à l'établissement d'objectifs précis, et quelle marge de manoeuvre devrait-on s'accorder pour réaliser ces objectifs repères dans ce qui est clairement un environnement très instable?

M. David Mulroney: C'est une des principales difficultés auxquelles on se bute en ce moment. Il faut veiller à établir des objectifs pertinents et assez ambitieux pour nous amener à nous dépasser pour arriver à nos fins, mais tout de même réalistes.

L'autre soir, lors de son exposé technique, le ministre Emerson a indiqué que nous devions nous faire une idée réaliste de ce à quoi allait ressembler Kandahar en 2011, par exemple.

J'ai visité l'Afghanistan pour la première fois en 1976, bien avant mon arrivée au gouvernement. C'était à la toute fin de l'âge d'or de l'Afghanistan, qui était encore un pays en paix. J'ai pu conduire sur la route qui relie Kaboul, Kandahar et Herat. Toutefois, plusieurs régions de l'Afghanistan n'étaient pas sécuritaires même à cette époque-là. Je crois qu'on avait déjà des problèmes de corruption. L'Afghanistan était aux prises avec les mêmes problèmes qui affligent tous les pays en voie de développement.

Nous devons comprendre qu'il faudra énormément de temps pour que l'Afghanistan ne soit plus considéré comme un pays en développement et qu'il se heurtera encore longtemps aux problèmes associés à cette réalité.

Nous voulons aider l'Afghanistan à initier sa transition jusqu'à ce que le pays soit en mesure de la gérer lui-même, malgré les difficultés. L'Afghanistan acquiert lentement la capacité d'assurer sa propre sécurité et de s'attaquer aux problèmes de corruption. La corruption demeurera sans doute toujours un enjeu de taille, mais les Afghans auront dorénavant les moyens de remédier à la situation.

En réalité, le but est d'aider l'Afghanistan à cheminer dans son développement. La fin des efforts de développement tardera sans doute à arriver, si on se fie à ce qui se passe ailleurs dans le monde, mais le gouvernement afghan aura un jour ou l'autre la capacité de faire lui-même ce qu'il faut pour surmonter une partie de ces difficultés.

(1610)

M. Laurie Hawn: Quel est notre plus grand défi ou notre plus grand risque d'échec pour les trois prochaines années?

M. David Mulroney: Je crois qu'il faut faire état franchement des problèmes de sécurité dans le Sud de l'Afghanistan. La situation a changé avec le temps. En 2006, lors de l'opération Méduse, nous menions des combats préparés contre les Talibans; aujourd'hui, nous sommes davantage confrontés à des attaques asymétriques, une forme très sournoise de combat. L'objectif de ces attaques est de miner la confiance des civils, de faire fuir les ONG de la région et de carrément saboter nos efforts.

Je crois que les Forces canadiennes s'affairent à mettre en place des moyens très efficaces pour renforcer la sécurité, mais c'est tout de même un défi de taille. La plus grande difficulté est sans doute d'assurer la sécurité de tous pour que nous soyons en mesure de travailler efficacement et de remplir notre mission au profit de la population du Sud de l'Afghanistan.

M. Laurie Hawn: Donc, la sécurité physique demeure essentielle à la réussite de la mission.

M. David Mulroney: C'est un facteur clé, effectivement.

Le président: Merci.

Merci, monsieur. Nous apprécions que vous ayez accepté notre invitation. Merci également à M. Cannis d'avoir soulevé la question et de nous avoir permis d'entendre ce que vous aviez à dire à cet égard.

Juste avant que vous ne partiez, j'aurais une question à vous poser. Le rapport Manley recommandait la mise en place d'un projet de premier plan que l'on associera au Canada. Que se passe-t-il avec ce projet? Pouvez-vous commenter?

M. David Mulroney: J'étais secrétaire pour le groupe d'experts dirigé par M. Manley, j'ai donc eu la chance de voyager avec eux. L'argument généralement avancé par l'ACDI est que l'organisation préconise le développement et le renforcement des capacités à long terme en Afghanistan. Le groupe d'experts a dit comprendre cette vision et l'importance qu'elle revêt, mais estime qu'il est aussi important pour les Afghans de recevoir une aide immédiate et d'avoir le sentiment que le travail de la communauté internationale porte ses fruits. Dans des villes comme Kandahar, la population a besoin de voir des retombées positives immédiatement. Elle ne peut attendre encore trois, quatre ou cinq ans. Voilà essentiellement le raisonnement du groupe d'experts. Ils estiment que nous devons faire quelque chose qui aura un impact direct sur la vie des Afghans.

Nous examinons actuellement comment est dépensé l'argent consacré à nos programmes, et la question se pose. Nous sommes persuadés que l'examen fera référence à un ou des projets portant la signature du Canada et qui apporteront quelque chose de positif à Kandahar. Alors, c'est une question à considérer. Les ministères n'en ont pas encore discuté, mais c'est sans aucun doute au programme.

Le président: Bien. Nous espérons avoir l'occasion d'en discuter.

Encore une fois, merci beaucoup de vous être déplacé.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques instants pour nous préparer à recevoir notre prochain groupe de témoins.

• _____ (Pause) _____

• (1615)

Le président: Nous reprenons nos travaux et passons au prochain point à l'ordre du jour, soit notre étude des services de santé offerts au personnel des Forces canadiennes.

Nous avons avec nous aujourd'hui quatre témoins. Céline Thompson est directrice de la Direction des services aux familles des militaires. Colleen Calvert vient du Centre de ressources pour les familles des militaires de la région d'Halifax, et elle nous annonce que le printemps y est finalement arrivé. Nous recevons également Beth Corey, du Centre de ressources familiales militaire Gagetown, et Theresa Sabourin, du Centre de ressources pour les familles des militaires de Petawawa.

Je crois que vous avez toutes de brèves déclarations à faire.

Céline, voudriez-vous commencer? Nous entendrons ensuite les autres témoins dans l'ordre. Allez-y.

Mme Celine Thompson (directrice, Direction des services aux familles des militaires): Monsieur le président, membres du comité, mesdames et messieurs, bonjour.

C'est un honneur pour moi que de vous parler du Programme de services aux familles des militaires.

Comme vous le savez, je m'appelle Céline Thompson et je suis à la tête de la Direction des services aux familles des militaires. Mon bureau se charge de gérer ce programme national pour le compte du chef du personnel militaire et de ce ministère. Nous sommes responsables notamment du financement central, de l'élaboration des politiques, de la surveillance, de l'évaluation et de l'orientation technique. Bref, je suis une bureaucrate.

À l'inverse, les trois femmes qui m'accompagnent ont le privilège d'offrir ce programme aux collectivités, ce qui est tout un défi. Contrairement à moi, elles ne représentent pas le ministère; chacune dirige son centre de ressources pour les familles des militaires. Elles rendent des comptes à leur collectivité et servent leur conseil d'administration, nommé et élu par la collectivité et composé en majorité de conjoints civils de militaires.

Pour mieux comprendre la structure et le système de gouvernance du Programme de services aux familles des militaires, il convient de le situer dans son contexte historique. Avant l'établissement du programme en 1991, nos recherches nous ont montré que le peu de soutien que les Forces canadiennes offrait aux famille était au mieux ponctuel, fragmentaire et essentiellement inefficace. En outre, les conjoints des militaires nous ont révélé qu'ils considéraient ne pas avoir d'influence, et encore moins de pouvoir, sur les programmes et les services qui avaient pourtant une si grande incidence sur leur vie. Ces mêmes recherches ont mis en lumière un phénomène répandu chez les familles, soit la crainte que les problèmes exposés à la chaîne de commandement ne soient pas traités de façon confidentielle et compromettent la carrière du militaire.

La structure actuelle du Programme de services aux familles des militaires permet de résoudre la plupart de ces problèmes systémiques de longue date. Les centres de ressources pour les familles des militaires sont des organisations indépendantes du ministère. Les conjoints civils ont voix au chapitre de leur fonctionnement et gouvernance, et orientent les services en fonction des priorités locales. Les renseignements recueillis par les centres demeurent confidentiels, conformément au code de protection de la vie privée du programme.

Les centres de ressources pour les familles des militaires sont emblématiques du soutien qu'accorde le ministère aux familles. Établis presque partout où des familles sont concentrées, ces organismes sans but lucratif, constitués en vertu des lois provinciales, sont dirigés par les collectivités qu'ils desservent, mais collaborent aussi étroitement avec les commandants des bases locales et le personnel de mon bureau national.

Le programme a connu un essor considérable depuis 1991. Son dernier examen en profondeur remonte à 2002-2003. À l'époque, nous avions fixé, en consultation avec nos intervenants, une série d'objectifs bien définis pour les CRFM, en fonction des contraintes propres au style de vie militaire. Nous avons reconnu officiellement que la santé et le bien-être des familles contribuent grandement à l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes, et nous avons réitéré notre engagement à collaborer avec les familles pour aligner nos efforts et nos priorités sur leurs besoins.

Cinq ans plus tard, nous sommes encore une fois en pleine transformation. Notre environnement a beaucoup changé ces dernières années. On ne doit pas sous-estimer l'importance des répercussions de la cadence opérationnelle sur les collectivités et les familles. Dans vos délibérations, vous devez tenir compte du fait que lorsqu'un militaire est blessé ou malade, c'est souvent sa famille qui s'en occupe, peu importe les ressources mises à disposition par le ministère. Nous savons en outre que les exigences opérationnelles actuelles sont lourdes de conséquences pour les familles. Nous devons donc les aider à miser sur leurs propres forces et leur capacité d'adaptation, et les accompagner jusqu'au bout.

Le chef du personnel militaire, au nom du CEMD, nous a chargés d'étendre considérablement la gamme des services que nous offrons aux familles des militaires, en nous appuyant sur l'expertise des CRFM. Puisque nous sommes sur le point de nous atteler à cette

tâche, notre entretien d'aujourd'hui arrive à point nommé et contribuera sans aucun doute à faire avancer le processus.

Merci beaucoup. J'ai terminé.

● (1620)

Le président: Merci beaucoup.

Madame Calvert.

Mme Colleen Calvert (directrice générale, Centre de ressources pour les familles des militaires, région de Halifax): J'ai intitulé ma présentation « La force par le partenariat ».

Je m'appelle Colleen Calvert et je suis directrice du Centre de ressources pour les familles des militaires de la région d'Halifax. C'est le plus grand centre au Canada; il dessert presque toute la Nouvelle-Écosse, à l'exception de la côte Sud et de la vallée. C'est tout un honneur que de travailler avec ces familles.

Les familles des militaires sont la force derrière l'uniforme. Les centres de ressources les considèrent toutes solides, indépendantes, capables de s'adapter et pleines de ressources. Elles font face à diverses situations particulières et difficiles, notamment aux problèmes propres aux longs déploiements et aux affectations. Ceux-ci sont d'autant plus ardus à surmonter que les familles sont en général loin de leur réseau habituel — leur parenté, leur communauté et leurs amis.

Les Forces canadiennes se sont montrées visionnaires et à l'avantgarde en matière d'aide aux familles. Nombre de nos alliés de l'OTAN accusent un retard de plusieurs années et se sont inspirés du modèle canadien pour élaborer leurs propres programmes de soutien. Ce qui distingue celui du Canada et fait son succès, c'est sa gestion par les familles, pour les familles. Nous existons grâce aux familles des militaires qui ont demandé de l'aide parce qu'elles trouvaient de plus en plus la chaîne de commandement insensible à leurs besoins.

Les familles ont répété maintes fois « l'armée contrôle tout, sauf nous », en réponse à l'attitude de celle-ci qui croit savoir mieux qu'elles ce qu'il leur faut.

En tant qu'intervenants de première ligne dans la prestation de services aux familles des militaires, les centres de ressources reconnaissent la valeur des familles et le rôle important qu'elles jouent dans l'équilibre et le bien-être des militaires. Il est temps de créer un partenariat entre le ministère de la Défense nationale et d'autres afin de fournir aux militaires et à leurs familles de l'information de première main et un large éventail de services professionnels, de programmes et de ressources qui répondent à leurs besoins sociaux, physiques et affectifs.

Je vais vous parler un peu des points forts des centres de ressources pour les familles des militaires.

Ils peuvent réagir rapidement, sont souples et capables de s'adapter de façon créative à toutes les situations. Nous sommes plus flexibles que les militaires grâce à l'absence de bureaucratie. Les CRFM sont bien ancrés dans les collectivités. Dans un milieu militaire en perpétuel changement, nous représentons la continuité.

Les CRFM s'occupent des familles hors de la chaîne de commandement, ce qui permet à celle-ci de se concentrer sur les tâches opérationnelles. Nous aidons efficacement les familles à contribuer à l'état de préparation opérationnelle. De nombreux commandants nous ont dit avoir constaté moins de rapatriements pour des raisons familiales et de stress sur les proches, une réduction des coûts financiers et un meilleur moral lorsqu'il y a collaboration avec un centre de ressources pour les familles des militaires.

Les CRFM ont développé des relations de confiance avec les familles et les militaires. Nous sommes un havre où les familles peuvent avoir accès à des programmes, des services et des ressources sans craindre de compromettre la carrière du militaire. Nous sommes un premier point de contact efficace et fiable. Les CRFM sont des organisations professionnelles et indépendantes composées d'employés et de bénévoles dévoués qui veulent répondre aux besoins réels, plutôt que perçus, des familles. Nous constituons une ressource essentielle et précieuse pour les Forces canadiennes et pour la chaîne de commandement.

Les CRFM comprennent les difficultés que doivent surmonter les collectivités qu'ils desservent et celles propres aux Forces canadiennes. Nous servons d'intermédiaire entre l'armée et la collectivité, la famille, les écoles, etc.

Le manque de communication est un de nos problèmes. Nous avons pour objectif, entre autres, de faire en sorte que les familles soient informées, reçoivent de l'aide et restent en contact. Malheureusement, des CRFM partout au Canada se heurtent à des problèmes de communication et de mise en commun de l'information. Certaines bases et unités mettent les centres à contribution et leur fournissent l'appui et les renseignements nécessaires, mais ailleurs, cet obstacle demeure.

Même si des lignes directrices prévoient la communication aux CRFM des coordonnées des familles et des renseignements sur les affectations et les déploiements, certaines unités des Forces canadiennes sont encore peu disposées à le faire et à coopérer. Si les CRFM ne savent pas qui est en affectation ou en déploiement, ou qui doit faire face à l'absence d'un militaire, ils ne sont pas en mesure d'aider les familles. Sans ces renseignements de base, ils ne peuvent pas leur fournir d'appui, de services ou de renseignements, ce qui nuit non seulement aux familles, mais également à l'armée. Il est crucial que les bases, escadres ou unités communiquent toujours aux CRFM les coordonnées exactes et à jour des familles de tous les militaires en affectation ou en déploiement.

Les familles de militaires d'aujourd'hui doivent également composer avec le manque de places en garderie, et les besoins sont grands. Lorsqu'une famille est transférée dans une nouvelle ville, base ou unité, elle a en général 90 jours pour acheter une maison, vendre l'ancienne, changer d'école et de province et trouver une garderie.

● (1625)

De nombreuses garderies à temps plein affichent des listes d'attente de six mois à deux ans, ce qui ne convient absolument pas aux familles des militaires réaffectés. Beaucoup ne peuvent trouver de garderie convenable, ce qui restreint la capacité des conjoints à travailler et porte préjudice aux Forces canadiennes.

En ce moment, à Halifax seulement, 400 familles de militaires sont sur la liste d'attente, et la période des affectations n'a même pas commencé. Il convient de noter que les centres de ressources pour les familles des militaires n'ont pas pour mandat d'offrir des services de garderie et ne reçoivent aucun financement à cette fin. Pourtant, de nombreux CRFM partout au Canada ont décidé d'agir, pour répondre à la forte demande des familles de militaires.

Si l'on se fie aux commentaires que nous recevons, le manque de places en garderie est une source de grande insatisfaction pour les familles. Dans une perspective plus globale, ce mécontentement peut réduire le taux de rétention, et même de recrutement, dans l'armée. Même si le service responsable de la qualité de vie a entrepris des études sur la pénurie nationale de places en garderie pour les familles du MDN, il faudra probablement attendre des années avant qu'elles n'aboutissent à une résolution du problème. La meilleure solution, à court terme, c'est que les Forces canadiennes assument cette responsabilité et offrent aux familles de militaires des places additionnelles en garderie. Les CRFM doivent prendre le relais. Étant donné les besoins particuliers de ces familles, la création de garderies adaptées devrait constituer une priorité.

J'aimerais attirer votre attention sur un autre problème, en plus de ceux que soulèveront mes collègues. Les familles de militaires qui arrivent dans une nouvelle ville ou province ont énormément de difficultés à trouver un omnipraticien. Certaines ont même dû participer à des tirages au sort. Elles ne devraient pas se retrouver sans médecin de famille à chaque fois que le militaire est réaffecté. Le stress et l'angoisse supplémentaires qu'on impose ainsi aux familles sont inacceptables.

Les CRFM du ministère de la Défense nationale doivent réitérer leur engagement envers les besoins fondamentaux des familles, et pas nécessairement ceux des Forces canadiennes. Les CRFM connaissent bien la situation et peuvent compter sur des professionnels efficaces et de renommée internationale qui désirent ardemment fournir aux familles les outils nécessaires pour faire face aux aléas de la vie militaire.

Il est absolument crucial que l'on considère les familles comme des partenaires à part entière des Forces canadiennes et qu'on mette à leur disposition les meilleurs services et ressources possibles. En veillant à ce que les familles restent en contact, soient informées et reçoivent de l'aide, on améliore les relations, la confiance et le moral, ce qui ne peut qu'être bénéfique pour les Forces canadiennes et le pays.

• (1630)

Le président: Merci beaucoup.

Madame Corey.

Mme Beth Corey (directrice générale, Centre de ressources familiales militaire Gagetown): Bonjour mesdames et messieurs.

Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître. Les témoignages de mes collègues renforcent ma motivation pour mon programme.

Je m'appelle Beth Corey et je dirige le Centre de ressources familiales militaire Gagetown. Nous sommes situés sur la base militaire, dans un endroit charmant appelé Oromocto, au Nouveau-Brunswick.

Je suis la directrice générale de ce centre depuis plus de sept ans. J'ai acquis une grande expérience dans le développement communautaire en travaillant pour des conseils d'administration et des organismes sans but lucratif. Je défends ardemment les programmes d'aide aux familles.

Je sais que vous vous intéressez surtout aux services de santé dispensés au personnel des Forces canadiennes, en particulier en ce qui concerne les troubles de stress post-traumatique, les TSPT. Je vous parlerai de leurs répercussions sur les familles des militaires. Ma vision des choses se fonde sur mon expérience directe et quotidienne. Je ne m'exprimerai donc pas du point de vue des militaires, mais plutôt de celui des familles.

Je crois que le public et tous les ordres de gouvernement reconnaissent que les familles des militaires jouent un rôle déterminant pour les Forces canadiennes, et que leur engagement à servir le pays et leurs sacrifies sont tout à fait extraordinaires.

Par conséquent, il ne fait aucun doute que ces familles, surtout les conjoints et les enfants, méritent des services exceptionnels. Les centres de ressources pour les familles des militaires de tout le pays offrent justement, dans le but de renforcer les collectivités, du soutien et un large éventail d'excellents services, sur lesquels les familles ont une influence directe et considérable. Nous sommes une organisation sans but lucratif gérée par notre clientèle — soit les militaires et leurs conjoints —, et nous faisons un travail extraordinaire. Toutefois, je dois vous dire que nous pouvons faire encore mieux. Maintenant plus que jamais dans l'histoire des Forces canadiennes, il faut apporter un soutien accru aux familles des militaires.

J'aborderai directement les profondes répercussions du traumatisme lié au stress opérationnel sur la famille immédiate et élargie. Pour faire face à la situation, les familles doivent notamment être renseignées sur les troubles liés au stress opérationnel et posttraumatique, les signes précurseurs, la façon de s'assurer que les militaires obtiennent l'aide nécessaire et les trucs pour parler de la question avec les enfants.

Souvent, les conjoints sont les premiers à se rendre compte que quelque chose cloche. Ils sont dépassés par les évènements, subissent les contrecoups des traumatismes liés au stress opérationnel et peuvent souffrir de dépression, de troubles de santé mentale et d'usure de compassion. Il arrive aussi fréquemment que la situation aggrave les problèmes existants. Par exemple, si la famille compte des enfants ayant des besoins spéciaux ou est déjà aux prises avec des difficultés financières ou conjugales, les problèmes deviennent vite insurmontables.

Je crois que les services aux familles ont été mal définis par diverses organisations. Ce concept englobe maintenant trop souvent les services aux anciens combattants, aux militaires et à leurs familles. Mais comment cela se traduit-il, sur le terrain? Voilà la question.

Concrètement, cela fait en sorte que les familles se retrouvent parfois à cheval entre les politiques et les pouvoirs du ministère des Anciens combattants et de celui de la Défense nationale. Il arrive aussi qu'elles doivent respecter certains critères d'admissibilité précis pour recevoir des services et de l'aide adaptés.

Par exemple, nous savons qu'Anciens combattants Canada voudrait bien offrir des services aux familles, mais il ne peut le faire que si la personne souffrant d'un traumatisme est son client. Des changements s'imposent pour reconnaître que la famille doit pouvoir bénéficier des services, peu importe que le militaire, ancien ou actif, reçoive ou refuse de l'aide.

Les cliniques de traitement des troubles liés au stress opérationnel doivent offrir des services aux familles. Pour être admissible aux programmes offerts, un membre actif des Forces canadiennes doit détenir un certificat signé par un médecin militaire. En outre, sa famille ne reçoit de l'aide que si le traitement du militaire l'exige. Nous devons donner aux familles les outils nécessaires pour se soigner. Il faut les aider davantage.

● (1635)

Au bout du compte, il faut offrir des services et du soutien spécialisés aux familles, peu importe leur situation, puisqu'elles subissent les conséquences du service militaire et, souvent, les contrecoups des traumatismes causés par la guerre, dont les effets perdurent.

On ne peut plus s'en remettre uniquement aux organismes communautaires de santé mentale, aux psychologues civils ou aux services du Programme d'aide militaire des Forces canadiennes. Toutes ces solutions comportent de graves lacunes. Parfois, on n'offre qu'une aide psychologique à court terme — une à huit séances —, et les listes d'attente sont extrêmement longues. La situation peut également se compliquer si les fournisseurs de soins ont peu ou pas d'expérience dans le domaine militaire ou comprennent mal la vie dans l'armée et ses contraintes.

De toute évidence, il faudrait améliorer la coordination entre les services spécialisés et les centres de ressources pour les familles des militaires. On doit consacrer plus de ressources humaines au traitement des troubles mentaux attribuables au stress de la vie militaire. Ces ressources peuvent faire partie intégrante des CRFM, ou y être associées dans le cadre d'un service national de soutien aux blessés ou de soins transitoires.

En ce moment, on ne garantit pas aux familles des membres actifs et libérés un accès à des services spécialisés et à du soutien. Les programmes civils ne répondent pas nécessairement à leurs besoins particuliers.

J'aimerais également parler des familles des réservistes. Ce sont peut-être les plus vulnérables aux problèmes de traumatisme lié au stress opérationnel, et celles à qui on s'intéresse le moins. Lorsqu'un réserviste souffre, son conjoint, ses parents et sa famille élargie s'en ressentent aussi. Le Centre de ressources familiales militaire Gagetown répond évidemment aux besoins des familles qui habitent tout près, mais je m'inquiète de la mesure dans laquelle nous aidons les familles vivant dans les collectivités rurales avoisinantes du Nouveau Brunswick, où se trouvent la majorité des unités de réservistes.

Bien que nous essayions de nous rendre dans ces unités pour offrir des séances d'information, il n'en demeure pas moins que les familles des réservistes habitent trop loin des CRFM et des services spécialisés offerts par la plupart des grandes bases pour vraiment y avoir recours. Nous avons donc de plus en plus de difficulté à combler leurs besoins. Beaucoup de ses familles sont aux prises avec des problèmes après les déploiements. Il faut sensibiliser et informer les réservistes et leurs entourage, puisqu'ils ont besoin des mêmes services de soutien offerts aux autres familles de militaires, surtout après un déploiement.

Merci.

Le président: Merci.

Madame Sabourin.

Mlle Theresa Sabourin (directrice générale, Centre de ressources pour les familles des militaires, région de Petawawa): Bonjour.

Je m'appelle Theresa Sabourin. Je suis la directrice générale du Centre de ressources pour les familles des militaires de Petawawa. J'ai obtenu ce poste il y a plus de 20 ans, soit avant la création du PSFM

Je me réjouis d'être ici aujourd'hui pour vous parler de la fragmentation des services concernant les traumatismes liés au stress opérationnel. Je tiens à signaler que je suis d'accord avec mes collègues au sujet des problèmes et des occasions qui se présentent.

Les centres de ressources pour les familles des militaires sont un havre pour les familles. De nombreux CRFM travaillent en étroite collaboration avec les coordonnateurs de soutien par les pairs du Programme de soutien social aux victimes de stress opérationnel, mais beaucoup d'autres ne bénéficient pas de ce genre de réseau. Ces deux services sont souvent les premiers points de contact pour les familles de militaires chez qui un traumatisme lié au stress opérationnel ou des TSPT n'ont pas encore été diagnostiqués. Ils ont tous deux constaté que de plus en plus de familles faisaient appel à leurs services. Nous considérons que c'est un pas dans la bonne direction pour aider ces gens et, même si certains craignent de possibles répercussions professionnelles, leur santé prime.

Les familles sont souvent les premières à repérer les signes du traumatisme lié au stress opérationnel chez un être cher. Les conjoints et les enfants doivent avoir accès à du soutien psychologique avant même qu'un diagnostic ne soit posé par un psychiatre. Les familles ont besoin d'aide pour relever les défis quotidiens et prendre soin de leur être aimé, puisqu'elles risquent davantage de souffrir de dépression et d'usure de compassion. Cette situation peut accroître le stress sur les familles et contribuer à leur désintégration. Nous devons donc les renseigner dès le début sur le traumatisme lié au stress opérationnel et les TSPT ainsi que sur les ressources disponibles.

Lorsqu'un militaire reçoit un diagnostic et des traitements au Centre de soutien pour trauma et stress opérationnels, le CSTSO, sa famille n'est pas toujours incluse dans le processus. Même si on lui explique ce qu'est un traumatisme lié au stress opérationnel, on ne lui parle pas nécessairement des répercussions sur la famille, à moins que le militaire lui-même le juge essentiel.

Par exemple, lorsqu'un militaire souffrant de traumatisme fait preuve de violence verbale envers son conjoint, celui-ci n'est pas pris en charge par le CSTSO, et parfois ne peut même pas discuter de ses problèmes, ce qui ne fait qu'accroître le stress sur la famille. Celles-ci se manifestent souvent lorsqu'elles sont au bout du rouleau. Le CRFM offre un certain nombre de services, comme des soins de

relève pour les enfants, mais ne peut coordonner ses efforts avec le CSTSO, dont le mandat consiste à aider les militaires sur place. Malheureusement, aucun système de consentement de la part du client ne permet la mise en commun des renseignements avec les CRFM; par conséquent, nous ne pouvons travailler de concert pour aider les familles et répondre à leurs besoins.

De plus, le ministère des Anciens Combattants ne peut aider une famille que si la personne qui souffre de traumatisme lié au stress opérationnel est un client. Les Forces canadiennes dispensent d'autres services, comme de l'aide psychologique sur les bases, mais ceux-ci ne sont pas mis à la disposition des familles, qui sont dirigées vers des ressources communautaires externes où les listes d'attente sont extrêmement longues. Parfois, ces fournisseurs de services n'ont pas d'expérience militaire, ce qui les rend moins aptes à traiter les familles. Par exemple, si une conjointe déclare à son psychologue: « mon mari souffre de TSPT parce qu'il a été victime de l'explosion d'un EEI alors qu'il se déplaçait dans son VBL », il ne comprendra pas grand-chose s'il ne connaît pas l'armée. Il faut donc des ressources cliniques se consacrant uniquement à ces familles.

Les CRFM ont souvent de la difficulté à joindre les familles parce qu'ils n'ont pas accès à de l'information de base, comme des listes de noms ou des renseignements des équipes d'intervention en cas de stress causé par un incident critique. Les CRFM ne sont pas systématiquement informés des blessés sur le théâtre des opérations, ce qui restreint leur capacité à joindre rapidement les familles pour les aider. Il est pourtant primordial de le faire très tôt, pour assurer une intervention précoce et aiguiller les familles.

Pour conclure, j'aimerais vous parler de deux initiatives qui illustrent notre capacité à aider les familles et qui sont porteuses d'espoir.

Le CRFM de Petawawa collabore actuellement avec un service de santé mentale pour enfants, financé par la province. Nous offrons un accès immédiat à des services thérapeutiques pour les enfants et les familles aux prises avec des difficultés liées aux opérations militaires. Nous travaillons de concert avec un groupe d'experts pour tirer profit de la vaste expérience des services tels que CHEO et SickKids, afin d'aider plus efficacement les familles des militaires et d'élaborer nos propres pratiques exemplaires.

(1640)

Nous avons également souligné la nécessité d'initier les praticiens et les professionnels des services communautaires au mode de vie militaire, et nous élaborons actuellement des pratiques et un processus d'orientation. Mes collègues pourront aussi sûrement vous donner beaucoup d'autres exemples d'initiatives locales qui répondent aux besoins des familles.

Ce qui m'enthousiasme le plus, et ce qui, à mon avis, permettra de regrouper nos services, c'est le groupe de travail auquel j'ai eu l'occasion de participer qui vise à mettre en place un réseau multidisciplinaire afin de soutenir les militaires malades ou blessés, ainsi que leurs familles, par un accès centralisé aux services et aux programmes de soutien. C'est très intéressant pour les familles des militaires, car cela veut dire que tous les services, y compris le CRFM, seront situés au même endroit afin d'établir une approche globale pour soutenir ces familles, corriger nos lacunes en matière de services et améliorer notre efficacité.

Depuis 20 ans que je travaille dans ce domaine, nous avons fait beaucoup de progrès en matière de soutien aux familles des militaires. Je suis ici aujourd'hui pour vous dire que nous avons encore du travail à faire.

Merci

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Nous allons commencer le premier tour de table par l'opposition officielle

Nous débuterons par M. McGuire, puis ce sera au tour de M. Rota.

L'hon. Joe McGuire (Egmont, Lib.): Merci beaucoup.

Bienvenue à tous. J'ai rencontré certaines d'entre vous l'été dernier, à Moncton. Nous n'avons pas souvent l'occasion d'obtenir le point de vue des familles. Je suis heureux que vous soyez venues. Vos présentations sont très instructives.

Colleen nous a donné l'impression que vous aimeriez que les forces armées s'écartent un peu et vous laissent faire votre travail. Je sais qu'une carrière de militaire, c'est très envahissant.

Je me demandais s'il y a beaucoup de familles qui disent en avoir assez, à cause des rotations et des entraînements constants des dernières années, et qui décident de partir.

(1645)

Mme Colleen Calvert: Je ne peux parler que de mes observations; je n'ai pas de données avérées. L'une de mes collègues pourrait peut-être vous en parler davantage.

Non?

C'est tout ce que nous avons. Nous savons qu'il y a une certaine fatigue liée au déploiement. Nous en avons entendu parler, et nous avons vu des familles qui éprouvent du mécontentement, c'est bien évident.

L'hon. Joe McGuire: Selon vos observations, quelle est la gravité de la situation?

Mme Colleen Calvert: Je n'ai pas toutes les données. Je ne voudrais pas vous induire en erreur.

L'hon. Joe McGuire: J'ai aussi entendu dire que c'est un problème grave. J'ignore comment vous gérez ce genre de choses. Notre armée est assez réduite, et les soldats sont sous constante... En particulier en raison de nos engagements, notamment en Afghanistan, ils sont très souvent en mission. Ils ne sont pas là pour s'occuper de l'éducation des enfants. Ils ne reçoivent pas le soutien dont ils ont besoin.

Lorsqu'ils reviennent à la maison après une opération militaire, les soldats, particulièrement ceux qui combattent en première ligne, se heurtent à des difficultés. D'après des témoignages précédents, on ne les croit pas. Quand un soldat dit qu'il ne va pas bien, on lui dit qu'il se dérobe, qu'il fait semblant, qu'il cherche à toucher une pension.

Êtes-vous confrontés à ce genre de situation dans les centres de ressources? Ou cela se passe-t-il entre le soldat et le ministère des Anciens Combattants ou d'autres personnes?

Mme Colleen Calvert: L'une de vous peut-elle répondre à cela? Pas moi.

Mme Beth Corey: En fait, j'aimerais réagir à la première déclaration, en ce qui concerne les familles. Je n'ai pas de chiffres ni d'étude à ce sujet, mais j'en discute souvent avec les membres de la chaîne de commandement. Gagetown est une base de déploiement et d'entraînement, l'une des plus grandes au Canada.

Nous disons souvent aux membres de la chaîne de commandement que si la famille va bien, le soldat aussi; et si le soldat va bien, l'entraînement, l'opération et la mission se déroulent bien. C'est bon pour le moral et cela crée un sentiment d'efficacité des Forces canadiennes. Je crois qu'on peut dire que la santé et le bien-être des familles sont intimement liés à l'efficacité des Forces canadiennes. Je n'ai pas de statistiques à l'appui, mais je pense que c'est une très bonne chose de le mentionner.

Pour ce qui est des mauvais diagnostics, je n'en ai pas entendu parler. En fait, nous venons de terminer la Force opérationnelle 1-07 à Gagetown, et ce que j'ai vu et entendu, c'est qu'on comprend mieux les traumatismes liés au stress opérationnel, et qu'on offre une meilleure formation là-bas. Je n'ai pas le sentiment qu'on refuse, comme vous le dites, de voir le problème, mais je n'ai pas d'étude à vous citer à ce sujet.

L'hon. Joe McGuire: Je vous encourage à parler librement — cette séance n'est pas publique, vos déclarations ne se retrouveront pas dans la presse, et ne seront peut-être pas lues avant une trentaine d'années — et à dire exactement ce que vous pensez. Nous devons rédiger un rapport et formuler des recommandations...

Le président: Joe, c'est inexact. C'est une séance publique.

L'hon. Joe McGuire: Vraiment?

Le président: Oui.

L'hon. Joe McGuire: Ce ne sont pas les mêmes règles que la semaine dernière?

Le président: Non, pas pour les témoins d'aujourd'hui. Seulement pour les militaires.

La séance est donc publique. Ce sont des informations publiques.

L'hon. Joe McGuire: Vous pouvez dire ce que vous voulez, de toute façon.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Allez-y librement.

C'est à vous, monsieur Rota.

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Je vous remercie d'être venues. Cette rencontre est très instructive. Je pense vraiment qu'il y a un écart entre les rapports que nous avons obtenus de militaires haut gradés et ce que vous voyez sur le terrain, ce que j'entends d'ailleurs également dans mon bureau. J'aimerais mieux que ce soit différent, mais c'est bien qu'on nous confirme que cela existe.

Les soldats font tous d'énormes sacrifices. Ils sont souvent mutés. Ils doivent changer d'endroit trop souvent, ce qui implique... en particulier lorsqu'il y a des enfants... Parfois, la famille n'est pas très loin et on peut les lui confier. Bien entendu, lorsqu'on est muté, on n'a pas cette possibilité et on a des problèmes pour les faire garder. Si on parle de six mois à deux ans, cela porte un dur coup au salaire du conjoint, ce qui ajoute un fardeau financier à nos membres des Forces canadiennes, et ce n'est pas le but recherché.

Il y a également un problème en ce qui concerne la réticence à faire participer les CRFM au processus de décision et au mécanisme de rétroaction.

J'ai toute une liste de questions, mais je vais m'en tenir à deux seulement. A-t-on évalué le nombre de places en garderie dont nous aurions besoin dans l'ensemble du pays pour que les conjoints de nos militaires aient la possibilité d'avoir un deuxième revenu ou peut-être un revenu principal, selon l'emploi, afin qu'ils soient sur un pied d'égalité avec la plupart des Canadiens?

Il y a aussi la question de la réticence à faire participer les CRFM. À votre avis, qu'est-ce qui les empêche de vous inclure dans le processus? Une guerre de compétence? De l'embarras? Je ne comprends pas. J'aimerais simplement savoir exactement ce qui les retient de vous faire participer.

• (1650)

Le président: Pourriez-vous répondre brièvement? Nous manquons déjà de temps pour cette série de questions. Mais allez-y.

Mme Celine Thompson: Faites-vous allusion à l'engagement de la chaîne de commandement locale à l'égard du centre de ressources pour les familles des militaires?

M. Anthony Rota: Exactement.

Mme Celine Thompson: Je crois que mes trois collègues pourront vous donner d'excellents exemples des relations de collaboration extraordinaire à l'échelle locale. Je vais leur demander de répondre, car c'est hors de mon champ de compétence.

Mme Colleen Calvert: Tout ce que je peux dire, c'est que le problème n'est pas généralisé. À Halifax, nous avons probablement l'une des meilleures relations avec les membres de la chaîne de commandement, qui font preuve d'un leadership incroyable. Malheureusement pour certains de mes collègues ailleurs au pays, la chaîne de commandement...

Je ne sais pas; j'ignore si c'est une question de « je sais quel est le problème, je peux le régler, je peux vous dire comment tout arranger », propre à la mentalité militaire. J'ignore si c'est en raison de la différence entre les cultures militaire et civile. D'après ce que j'ai vu, cela dépend beaucoup de la personnalité, et je crois que bâtir de bonnes relations serait fort utile. Malheureusement, c'est beaucoup une question de personnalité.

Le président: Excusez-moi, mais nous allons devoir revenir à vous plus tard. Nous aurons du temps pour un autre tour si nous nous en tenons à l'horaire prévu. Nous vous donnerons la possibilité de poser votre question.

Allez-y, monsieur Bachand.

M. Claude Bachand: Je crois que vous devrez vous servir d'un écouteur pour avoir l'interprétation, car je vais m'exprimer en français.

[Français]

J'aimerais vous féliciter et vous remercier d'être présents parmi nous. Avant de continuer, je voudrais poser une question au président ou au greffier.

Je m'explique mal qu'aucun représentant d'un Centre de ressources du Québec n'ait été invité. Des gens de Valcartier ou de Bagotville ont-ils été invités? Au Québec, ils ont souvent une façon nouvelle de voir les choses. Compte tenu qu'il y a au Canada deux nations reconnues, il aurait été intéressant d'entendre le point de vue de la nation québécoise.

Monsieur Blaney, êtes-vous d'accord avec moi?

Pourriez-vous me dire s'ils ont été invités?

[Traduction]

Le président: Je ne suis pas certain.

Le greffier du comité (M. Samy Agha): Ils n'ont pas été invités. Le comité ne l'a pas proposé.

Le président: Oui, ce sont les membres du comité qui ont proposé les témoins. Nous avons une réunion du comité directeur...

M. Claude Bachand: Donc, c'est ma faute.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Nous tiendrons une séance du comité directeur lorsque nous reviendrons, le 29, et vous pourrez le demander à ce moment-là.

[Français]

M. Claude Bachand: Madame Thompson, vous avez dit que les programmes avaient tous été réexaminés en 2002-2003. Quels sont les quatre ou cinq programmes les plus importants? Quel genre de programmes les centres de ressources pour les familles des militaires offrent-ils?

[Traduction]

Mme Celine Thompson: Les programmes du centre de ressources pour les familles des militaires se divisent en quatre grandes catégories; chacune est liée aux exigences particulières du mode de vie militaire. L'une des composantes principales, par exemple, est le soutien à la séparation et à la réunion des familles. Cette catégorie comprend les services d'approche, d'information préaffectation et de soutien durant un déploiement.

L'autre élément principal est le soutien aux parents, aux enfants et aux jeunes, sachant que ces gens doivent s'adapter aux contraintes particulières imposées par le mode de vie militaire.

La troisième catégorie — constituée de tout un éventail de services — est le développement personnel et l'intégration communautaire. Elle vise à résoudre tous les problèmes occasionnés par le déplacement des familles d'une communauté à l'autre, et à les aider à s'intégrer en leur offrant des services de langue seconde, d'accueil et d'information, d'éducation, de développement de carrière, etc.

La dernière catégorie porte sur la prévention, le soutien et l'intervention. Elle permet aux centres de ressources pour les familles des militaires de recevoir le financement nécessaire à la prestation de services de prévention primaire aux familles.

• (1655)

[Français]

M. Claude Bachand: Pourriez-vous nous faire parvenir l'information suivante, à savoir les quatre divisions dont vous nous avez parlé et les divers programmes qu'elles comportent? Vous pourriez acheminer ces renseignements au greffier. Ce serait très apprécié. Ça nous permettrait d'avoir une vue d'ensemble.

Vous les avez sous la main? Pourriez-vous nous faire des copies et nous les remettre?

[Traduction]

Le président: Seulement si c'est dans les deux langues officielles.

Mme Celine Thompson: Oui, ça l'est.

Le président: Très bien.

Mme Celine Thompson: Toutes mes excuses.

[Français]

M. Claude Bachand: Madame Thompson, pourriez-vous nous dire si le ministère de la Défense assume entièrement le financement des centres de ressources pour les familles?

[Traduction]

Mme Celine Thompson: L'essentiel du financement vient du MDN, de mon bureau. Nous finançons ce que nous appelons des services autorisés. Les CRFM obtiennent également des fonds du commandant de la base. De plus, parce que ce sont des organismes sans but lucratif, et principalement de bienfaisance, ils peuvent recevoir des subventions des autorités provinciales locales et compter sur des collectes de fonds.

[Français]

M. Claude Bachand: Le financement varie-t-il beaucoup d'un centre à l'autre, qu'il s'agisse de Petawawa, Halifax ou Gagetown, entre autres? À quoi la variation est-elle due? Le nombre de troupes est-il un facteur?

[Traduction]

Mme Celine Thompson: Il y a un certain nombre de facteurs. Actuellement, le modèle est fondé sur un examen annuel très rigoureux du financement. Nous tenons compte, en fait, du nombre de familles vivant dans la communauté au sein de laquelle le CRFM offre un soutien, de la cadence opérationnelle, ainsi que de l'isolement de la communauté et de l'accessibilité aux autres ressources provinciales. Tous ces facteurs dicteront le niveau de financement.

Il y a donc toute une série de variables que nous réexaminons chaque année.

[Français]

M. Claude Bachand: De façon globale, diriez-vous que les centres de ressources pour les familles sont sous-financés?

[Traduction]

Mme Colleen Calvert: En 2006-2007, seulement 55 p. 100 de mon budget global visait les services pour les familles des militaires. J'ai eu un manque à gagner de 220 000 \$ cette année dans mes demandes de financement.

M. Claude Bachand: Êtes-vous toutes dans la même situation?

Mlle Theresa Sabourin: À Petawawa, notre budget est de 2,2 à 2,3 millions de dollars approximativement. Nous recevons environ 923 000 \$ par l'entremise du PSFM.

Mme Beth Corey: À Gagetown, notre budget total est de 1,5 million, et nous recevons environ 756 000 \$ du MDN. Nous amassons le reste grâce aux frais d'utilisation, aux collectes de fonds et au soutien de notre commandement local.

[Français]

M. Claude Bachand: C'est intéressant. En ce qui concerne les réservistes, madame Corey, j'ajouterais qu'un excellent rapport a été réalisé par la dame qui remplace l'ombudsman. J'espère que vous avez eu l'occasion de le lire. On y fait état d'énormes problèmes. Le comité va certainement s'y attarder.

Vous avez également parlé d'une guerre de compétence entre le ministère de la Défense et celui des Anciens Combattants. Or, il existe aussi une petite guerre de compétence entre le fédéral et les provinces. À ma connaissance, le fédéral prend en charge un soldat souffrant d'un syndrome de stress post-traumatique, par exemple, mais si ça occasionne de graves problèmes dans la famille, celle-ci

n'est pas nécessairement prise en charge. Dans ces conditions, la famille doit se rabattre sur le système provincial.

Serait-il pertinent de proposer que dorénavant, le ministère de la Défense assume la responsabilité des soldats et de leur famille également?

[Traduction]

Mme Beth Corey: Je crois que la responsabilité revient à plusieurs organismes, dont le MDN. À mon avis, le ministère des Anciens combattants a un rôle à jouer, en particulier pour les familles des anciens combattants, tout comme le centre de ressources pour les familles des militaires. Nous avons tous un rôle à jouer.

[Français]

M. Claude Bachand: Ma question vise plutôt à savoir si on ne devrait pas confier la responsabilité exclusive des soldats malades et de leur famille soit au ministère de la Défense nationale, soit aux provinces, de façon à ce qu'un seul ordre de gouvernement décide de ces questions.

● (1700)

[Traduction]

Mme Beth Corey: Comme je l'ai dit dans ma présentation, je crois que nos services provinciaux en ont actuellement plein les bras avec la population civile. Ils seraient sursaturés.

Selon mes principes, je crois que les familles des militaires méritent des services exceptionnels. J'y crois fermement, car elles font les mêmes sacrifices que nos membres des Forces canadiennes. Ce que je dis, c'est qu'elles méritent d'excellents services, que ce soit par l'entremise du ministère des Anciens combattants ou de la Défense nationale.

Le président: Je vous remercie.

Normalement, ce serait au tour de Mme Black, mais elle avait un autre engagement. Elle vous présente ses excuses. Nous allons poursuivre...

M. Claude Bachand: Puis-je utiliser son temps de parole?

Le président: Non. Des voix: Oh, oh!

Le président: Nous allons le partager entre tous.

Passons maintenant à M. Blaney.

M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'être ici. C'est très intéressant de connaître le point de vue des familles.

Ma question portera principalement sur le syndrome de stress post-traumatique.

Vous avez soulevé deux questions dans votre exposé. Vous avez parlé de l'aiguillage qui, selon vous, présente certaines lacunes. Si le militaire ne reconnaît pas lui-même qu'il y a un problème, la famille ne peut recevoir de soutien. J'aimerais que vous nous en parliez plus en détail.

J'aimerais aussi discuter de l'accessibilité géographique des services, lorsque les gens ne vivent pas à proximité d'une base. Il y a aussi la question des réservistes, dont on a un peu parlé. Vous pourriez peut-être nous donner un aperçu du processus d'aiguillage et de la façon dont il peut aider les familles à obtenir du soutien. J'imagine que c'est lorsqu'on ne reconnaît pas qu'il y a un problème que c'est le plus difficile pour la famille.

Mlle Theresa Sabourin: Lorsqu'on dit qu'un militaire doit juger essentiel que sa famille reçoive de l'information et du soutien, c'est parce que bien souvent, il y a toute une série de problèmes qui ont été soulevés et reconnus. Et si le militaire est dans le déni ou incapable de voir les problèmes des autres, la famille est parfois laissée pour compte. Actuellement, il n'y a aucune solution en place.

Par contre, les familles peuvent bénéficier de ressources s'il y a un aiguillage direct au moyen d'un formulaire de consentement pour la divulgation de renseignements au centre de ressources pour les familles des militaires ou à un autre organisme professionnel. Les familles sont souvent laissées à elles-mêmes avant d'être prises en charge par le centre de ressources pour les familles des militaires.

M. Steven Blaney: Êtes-vous en train de me dire que si le militaire ne reconnaît pas que quelqu'un a un problème, la famille n'a pas de soutien? C'est bien cela?

Mlle Theresa Sabourin: Oui, et ce n'est pas de gaieté de coeur; le MDN n'a tout simplement pas d'autorité sur ces familles. C'est une approche fondée sur le partenariat, par laquelle l'information est fournie au militaire afin qu'il puisse aller chercher les services nécessaires.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Beth Corey: Dans ma présentation, j'ai parlé des cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel. Actuellement, nous en avons six au Canada. Les intervenants rencontreront les familles uniquement s'il y a eu un diagnostic ou si elles leur ont été envoyées par les Forces canadiennes.

Pour des choses précises comme les traumatismes liés au stress opérationnel, qui sont en lien direct avec le service militaire, les familles doivent recevoir de l'aide, et elles le méritent, peu importe la situation du militaire. Si les familles veulent y aller de leur propre initiative, sans formulaire de renvoi et sans être passées par plusieurs systèmes, elles devraient pouvoir recevoir du soutien.

M. Steven Blaney: C'est donc l'une de vos principales recommandations, que les familles, lorsqu'elles...

Mme Beth Corey: Absolument. Il ne fait aucun doute que lorsqu'une famille se rend dans une clinique pour les traumatismes liés au stress opérationnel, peu importe la situation du militaire, on doit s'occuper d'elle.

(1705)

M. Steven Blaney: Le spécialiste pourra alors évaluer si elle a besoin de soutien, et dans quelle mesure.

Mme Beth Corey: Exactement.

M. Steven Blaney: Car actuellement, si le militaire n'a pas reconnu le problème, on ne peut aider sa famille.

Mme Beth Corey: En effet. Les familles doivent répondre à certains critères d'admissibilité.

On les aidera, mais uniquement si elles satisfont aux critères d'admissibilité; la dernière chose que les familles dont un membre souffre d'un traumatisme lié au stress opérationnel souhaitent, c'est de devoir s'adapter à un autre système.

M. Steven Blaney: Vous avez indiqué que ces spécialistes des maladies mentales pouvaient être rattachés aux services que vous offrez. Comment cela fonctionne-t-il actuellement? Qu'est-ce que vous envisagez?

Mme Beth Corey: Il est clair qu'il existe des relations entre les cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel et les CRFM. Mais ma collègue Theresa et moi-même avons travaillé, dans les bases de l'armée, au sein de ces unités de soins transitoires

ou services de soutien aux blessés, et nous savions que c'était très important pour les familles parce qu'il y avait un besoin reconnu d'aide directe aux familles. Je considère donc que ce serait idéal.

M. Steven Blaney: J'ai une dernière question. Nous pouvons voir qu'il y a beaucoup de rotation et d'implication dans une mission à l'étranger, particulièrement en Afghanistan. Avez-vous observé une augmentation des retombées sur la santé mentale des militaires? Diriez-vous que la tendance est à la hausse? Avez-vous remarqué que les conséquences étaient plus importantes que celles observées sur d'autres contingents déployés?

Mme Beth Corey: Localement, je n'ai pas de statistiques làdessus, mais Theresa pourrait en avoir.

Mlle Theresa Sabourin: Je ne peux évidemment pas parler des militaires, mais ce que je peux vous dire, c'est qu'à Petawawa, c'est une des raisons de notre partenariat avec le Phoenix Centre for Children and Families et leurs services de soins de santé mentale pour enfants. Le nombre de familles, enfants inclus, qui souffraient de problèmes de santé mentale sérieux, problèmes qui étaient directement attribuables au service d'un parent militaire, est passé de 10 à 90.

M. Steven Blaney: De 10 à 90?

Mlle Theresa Sabourin: Oui, nous sommes passés de 10 familles à 90 en environ un an.

M. Steven Blaney: Merci.

Mlle Theresa Sabourin: Puis-je apporter une précision supplémentaire à ce propos? Peut-être que ce n'était pas très clair lorsque j'ai parlé du moment où les militaires sont diagnostiqués. Dans ce cas, les liens sont très clairs et relativement bien établis. Lorsqu'il n'y a pas de diagnostic, c'est-à-dire quand il s'écoule un certain temps, et souvent c'est dû à un manque de ressources psychiatriques, la maladie est plus longue à déceler.

Lorsque des membres de la famille remarquent certains problèmes, doivent relever certains défis et considèrent que leur être cher traverse une passe difficile, ils n'ont pas grand choix, actuellement, dans le système, pour demander de l'aide. Je pense donc que ce serait une recommandation prioritaire.

M. Steven Blaney: Je vous remercie beaucoup. Je pense que c'est bien compris et nous allons en tenir compte.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Ceci met un terme à notre première série de questions. Maintenant, pour la deuxième série, ce sera au tour de l'opposition officielle...

Cela vous convient-il? D'accord.

Nous allons donc céder la parole à M. Lunney pendant cinq minutes, puis nous reviendrons au Bloc, si M. Bachand a d'autres questions.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci.

Je vous remercie d'être venues et d'offrir ces services aux familles des militaires. C'est du travail de première ligne, qui implique un engagement très concret. Nous sommes tous conscients que les militaires se voient confier des affectations exigeantes, qui créent beaucoup plus de stress non seulement pour les soldats, mais aussi pour leurs familles.

La famille est certes importante et il faut en parler. Nous entendons souvent parler des familles des militaires. Quelqu'un a mentionné que la culture militaire était peut-être un peu différente de celle de la société en général. Il y a cette camaraderie parmi les militaires qui ne se retrouve pas partout. Je l'ai constaté lorsque j'ai visité Trenton — aucune des bases avec lesquelles vous travaillez directement — au cours de l'été dans le cadre du programme des parlementaires, et j'ai été très impressionné par le travail d'équipe, la camaraderie, la concentration et la discipline que l'on trouve chez les militaires, ce que nous apprécions certainement.

La famille est importante. Il faut, bien sûr, lui offrir un soutien. Vous avez soulevé ici certaines préoccupations au sujet des services et de leur disponibilité.

Quelques-unes parmi vous travaillent sur la ligne de front depuis un certain temps. J'aimerais vous poser des questions sur les efforts faits récemment par les forces concernant le retour des soldats, le débreffage, la courte halte que les soldats font à Chypre pour passer du temps ensemble avant de revenir dans leur milieu civil, les autres vies qu'ils ont laissées derrière et le programme d'appui par les pairs. J'aimerais que vous nous disiez quelle valeur vous attribuez à cela et si des améliorations ont été faites dans ces domaines.

● (1710)

Mlle Theresa Sabourin: La halte de quatre jours permet de décompresser. On donne aussi beaucoup d'information au soldat pour le préparer à passer du théâtre des opérations à la maison — comment réussir cette transition et les défis que la famille a peut-être dû relever — pour qu'il comprenne ce à quoi il retourne. C'est ce qu'on appelle la formation «battlemind ».

En même temps, nous offrons cette formation « battlemind » aux conjoints et aux conjointes, ce qui permet de les réunir pour les informer et les sensibiliser aux facteurs de stress et aux réalités que la personne aimée a connus, pour leur donner une vue d'ensemble sur ce que cette personne peut ressentir et pourquoi. Si le militaire revient chez lui et ne montre pas autant de chaleur et d'affection envers sa famille, ce n'est pas nécessairement un gros problème, parce qu'il a besoin d'un certain temps pour se réintégrer. Du point de vue de la famille, c'est très utile de sensibiliser les gens et de les aider à normaliser et à comprendre leurs attentes.

Évidemment, l'attente à ce stade-là est presque insupportable. On souhaite leur retour maintenant, alors qu'il faut attendre quatre jours de plus. Je crois que le fait d'être sensibilisé, de comprendre et d'être outillé pour pouvoir surmonter ces premiers jours et tout le reste est vraiment très utile.

M. James Lunney: Merci.

Quelqu'un d'autre veut faire des commentaires?

Quelqu'un a fait une remarque au sujet du nombre de professionnels. Nous savons qu'il y a une pénurie de professionnels. Les forces déploient de grands efforts pour en recruter davantage. Le nombre augmente, mais le besoin est grand. Nous savons que dans la société en général, il y a une pénurie de médecins partout au pays. Certaines localités annoncent différentes choses: nous allons payer ceci, nous allons rembourser vos prêts étudiants, nous allons vous remettre une prime de 100 000 \$ si vous acceptez de venir ici. C'est tout un défi de recruter des médecins dans les forces lorsqu'il y a pareille pénurie. C'est là un phénomène qui touche tout le Canada. En général, nous voulons plus de ressources pour répondre à ces besoins.

Je m'intéresse tout particulièrement au traitement du syndrome de stress post-traumatique, entre autres. J'imagine que vous n'êtes pas en mesure de parler de ce sujet, mis à part la question de la disponibilité, mais le comité a entendu récemment un soldat parler du traitement. Nous avons eu d'autres entretiens au sujet des résultats et des défis qu'ils doivent relever. La technique de désensibilisation des mouvements oculaires et retraitement, EMDR, a donné des résultats très encourageants.

Savez-vous si ces traitements ont été utilisés avec succès? Sont-ils disponibles, moins disponibles? Avez-vous des commentaires sur ce que vous avez observé sur le terrain?

Mlle Theresa Sabourin: Je suis désolée, mais je n'ai en pas.

Mme Beth Corey: Moi non plus.

M. James Lunney: D'accord, merci.

Le président: Merci.

Monsieur Bachand, vous avez cinq minutes pour poser des questions.

[Français]

M. Claude Bachand: Merci, monsieur le président.

Madame Thompson, combien y a-t-il de centres de ressources au Canada?

[Traduction]

Mme Celine Thompson: Nous comptons 32 organismes à but non lucratif au Canada, ce qui n'inclut pas les divers sites. Un certain nombre ont des bureaux locaux, mais il y a 32 organismes reconnus.

Nous avons cinq centres en Europe et au Royaume-Uni. Nous avons aussi trois centres et trois bureaux locaux aux États-Unis.

[Français]

M. Claude Bachand: Quel est le budget total? Est-ce un budget distinct?

[Traduction]

Mme Celine Thompson: Tout l'argent provient de la même enveloppe. C'est environ 20,5 millions de dollars à l'heure actuelle.

[Français]

M. Claude Bachand: Il y a 32 centres de ressources familiales, mais j'imagine que ce ne sont pas toutes les bases qui ont un centre. À Alert, dans le Grand Nord, il ne doit pas y avoir de centre de ressources familiales. Comment peut-on parler d'équité sur une base géographique canadienne? En règle générale, est-ce assez équitable d'un endroit à l'autre? Y a-t-il des endroits où on ne peut fournir aucun service?

● (1715)

[Traduction]

Mme Celine Thompson: Je ne dirais pas cela. Ma règle de base est que s'il y a 20 familles, je vais financer ces services. Par conséquent, nous avons ces organismes outre-mer. Par exemple, Il existe un organisme à Naples, en Italie, où au dernier décompte, il y avait 26 familles, je crois, .

Toutefois, l'isolement et certaines frustrations, ainsi que la déployabilité de nos familles à ces endroits, font en sorte que je dois m'assurer que des ressources sont disponibles pour offrir un soutien de base à ces emplacements.

Si on parle de l'ensemble des Forces canadiennes, aux dernières nouvelles, nous n'avions aucune famille à Alert, alors le problème ne se pose pas. Toutefois, il n'y a aucune base, aucune escadre ni aucun détachement où nous n'avons pas une présence physique quelconque.

Les bureaux locaux que les CRFM ont établis ici et là pour pouvoir rejoindre les réserves et les populations plus éloignées nous donnent une empreinte encore plus vaste. Winnipeg dirige un organisme à Thunder Bay, par exemple. Colleen a plusieurs bureaux partout en Nouvelle-Écosse.

Les organismes plus petits, comme London et certains détachements en Ontario, sont plus étendus.

Nous avons élargi notre clientèle il y a un an et demi pour inclure les parents des militaires. Je crois que nous sommes les seuls à faire cela. Ces parents ont la fâcheuse habitude de vivre loin des établissements des FC, alors c'est un véritable défi pour nous de rejoindre ces familles virtuelles.

[Français]

M. Claude Bachand: Une des façons d'éviter les problèmes est d'assurer une certaine correspondance ou communication entre le théâtre d'opérations et la maison. Je pense que c'est bon aussi pour le moral des soldats. J'ai été en mesure d'en faire l'expérience quand je suis allé en Bosnie. Les soldats avaient chacun une carte d'appel pour appeler leur famille.

Fournit-on aux soldats déployés suffisamment de moyens pour communiquer avec leur famille, que ce soit des bureaux de poste ou des services téléphoniques? Il devrait exister également un service de caméra web. J'ai lu des histoires intéressantes; par exemple, un militaire avait vu son bébé de quelques heures sur une caméra web.

Si on demandait aux Forces canadiennes d'élargir les façons de correspondre et de communiquer des soldats avec leur famille, cela aurait-il une incidence positive?

[Traduction]

Mme Celine Thompson: J'ai vu ces histoires touchantes également. C'est très émouvant de voir les pères voir leur bébé naissant pour la première fois à la caméra.

Je crois que tous ces organismes ont des terminaux vidéo, alors je vais leur laisser le soin de répondre à cette question. Les porte-parole ici en savent plus que moi sur l'usage qu'en font les familles.

Mme Colleen Calvert: Je peux parler très brièvement seulement. Tous les marins ont des cartes d'appel et je suis presque certaine que les soldats en ont aussi.

Nous avons des installations de vidéoconférence en Afghanistan, à Kandahar, alors tous les militaires peuvent réserver une période de temps. Les familles peuvent communiquer 24 heures par jour, sept jours par semaine, en direct par vidéoconférence. En outre, du courrier d'encouragement est aussi livré, alors je crois que les Forces canadiennes se tirent assez bien d'affaire dans ce domaine.

Le président: Quelqu'un d'autre? Merci.

Monsieur Cannis, vous avez cinq minutes, puis nous allons donner la parole à M. Harris pour terminer.

M. John Cannis: Très bien. Merci.

J'aimerais tout d'abord vous remercier de votre exposé et vous souhaiter la bienvenue.

J'aimerais poursuivre dans le même ordre d'idée que mon collègue Claude Bachand au sujet du budget et des dépenses, parce que vous avez fait des déclarations très constructives — à savoir qu'il est temps d'en faire plus, que certaines choses qui étaient jadis gérables ne le sont plus, que les membres des familles méritent de recevoir un service et ont le droit de recevoir un service exceptionnel.

Laissez-moi vous assurer que nous sommes tous d'accord sur ce point. Personne ne conteste cela. En fait, le comité cherche à savoir comment nous pouvons donner suite à ce que nous avons entendu. Lorsque nous posons des questions, je vous assure que, du moins pour ma part — et de la part de tout le monde, j'en suis certain — nous le faisons dans les meilleures intentions. C'est peut-être parfois un peu cru et difficile pour vous de répondre, mais nous aimerions que vous nous fassiez part franchement de vos opinions. Ce que je m'apprête à dire sera très direct.

Tout se résume à l'argent, mes chers amis. La semaine dernière, d'anciens militaires nous ont dit ne pas avoir été traités correctement, que certaines personnes avaient décidé qu'ils allaient bien. Nous avons entendu également des fournisseurs de service. Je peux vous dire que c'était une histoire merveilleuse. Toutefois, j'ai été plutôt ébranlé la semaine dernière, si je peux dire. Tout se résume, comme je l'ai dit, à l'argent.

J'ai une question. Les centres de ressources pour les familles des militaires reçoivent-ils un budget en soi de l'enveloppe globale...? Nous avons des centres de service pour les jeunes et différents centres de service à Toronto pour répondre à des besoins précis — les jeunes, les personnes âgées, les gens qui sortent d'une relation difficile. Leur financement provient de diverses sources, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral.

Les centres de ressources pour les familles des militaires reçoivent-ils un financement ciblé pour les services qu'ils offrent, ou dépendent-ils uniquement des activités de financement?

● (1720)

Mme Celine Thompson: Mon bureau offre un financement ciblé. Je les finance pour qu'ils fournissent les catégories de service dont j'ai fait part au comité. Diverses mesures d'impact sont rattachées à cela.

M. John Cannis: D'où vient l'argent?

Mme Celine Thompson: Du ministère de la Défense nationale, Forces canadiennes C-108. C'est ma responsabilité.

M. John Cannis: Très bien; une somme précise est allouée à vos services

Mme Celine Thompson: Exclusivement à ces services.

M. John Cannis: Parfait. Je suis ravi de l'entendre.

Alors, si je comprends bien, et pour que ce soit clair pour tous, le message est que même si ces ressources existent, nous sommes surchargés. Puis-je utiliser ce mot?

Mme Celine Thompson: Je crois que ce que nous commençons à voir partout au pays, ce sont des gens très dévoués qui travaillent très fort depuis très longtemps. Je crois que nous avons compté sur du personnel et des bénévoles qui travaillent très fort depuis longtemps. Les familles, et je dirais le personnel aussi, ont du mal à garder le rythme.

M. John Cannis: Sans aucun doute.

Mme Celine Thompson: Alors lorsqu'on me charge de transformer le programme au cours des trois prochains mois, c'est tout cela qu'ils veulent que j'examine. Ils veulent que je m'occupe de cela.

M. John Cannis: Sans aucun doute, vous avez été très franche avec moi. Là où je veux en venir, c'est que nous avons certes besoin des hélicoptères; nous avons besoin de matériel, de logiciel, etc. Toutefois, je crois que si la personne qui pilote l'hélicoptère n'est pas bien préparée mentalement et physiquement, cet équipement ne nous est pas très utile. J'essaie simplement de voir si on peut trouver un équilibre pour répondre aux besoins.

Mme Celine Thompson: Ce que vous dites est exactement ce que disent présentement les dirigeants des FC. Ils savent cela et me l'ont dit très clairement: nous devons prendre soin de...

M. John Cannis: Permettez-moi de vous dire une chose qui me touche et me bouleverse personnellement et j'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet ou savoir ce que nous pouvons faire à cet égard.

Le Canada est un pays prospère, qui a accompli son devoir sur la scène internationale et à l'intérieur de ses frontières. Nous sommes privilégiés d'avoir des surplus et des budgets équilibrés mais, en tant que fils d'un ancien combattant, je suis bouleversé lorsque je vois diverses communautés, la mienne en particulier, lancer des initiatives pour recueillir de l'argent.

Je vais vous donner deux exemples: ce n'est pas seulement pour nos militaires, mais aussi pour nos athlètes, pour qu'ils puissent représenter le Canada aux Jeux Olympiques. Je suis très troublé lorsque je vois d'autres pays qui sont littéralement en faillite en comparaison avec nous et qui n'ont pas à faire cela.

Je suis très déçu que nous ayons à tenir des activités de financement pour soutenir nos familles. Pourquoi?

Je le répète, je soulève cette question dans un but constructif, parce que cela me touche, me bouleverse et me gêne à titre de député également. Je trouve difficile de répondre lorsque des gens dans ma circonscription me demandent « Pourquoi devons-nous recueillir de l'argent pour nos familles, pourquoi ne prenez-vous pas soin d'elles? ».

Je sais qu'en 1994-1995, même après l'examen des programmes, nous nous sommes penchés sur les problèmes de paye qui existaient, et lentement, lorsque nous en sommes venus à cela, nous avons commencé à améliorer les logements et ainsi de suite. Toutefois, que pouvons-nous faire pour corriger cette situation et montrer au monde que nous demandons aux Canadiens de s'enrôler et que nous leur offrons des compensations convenables? Pouvez-vous nous parler de cela?

Le président: Pouvons-nous avoir une réponse brève, je vous prie?

Mme Celine Thompson: Je crois que l'argent recueilli par le programme des services aux familles des militaires sert à offrir plus de programmes et de services aux familles. Peu de gens, du moins parmi les témoins ici, seront en désaccord avec vous; il est temps de transformer ces programmes et ces services et de les enrichir. Du même souffle, je dirais que ce n'est pas une question d'argent pour les familles.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Harris, vous avez le dernier mot.

● (1725)

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Merci, monsieur le président.

Puis-je tout d'abord vous féliciter pour votre exposé? C'était très instructif. Qui plus est, je peux sentir votre dévouement et votre engagement simplement dans la façon dont vous l'avez présenté. Il est clair que vous jouez un rôle essentiel.

Je vais parler de budgets, parce que cette question me préoccupe également. J'ai un organigramme ici. Je veux m'assurer de bien comprendre.

Madame Thompson, vous travaillez pour le MDN à titre de directrice des services aux familles des militaires.

Ces autres dames sont directrices générales des centres de ressources pour les familles des militaires dans les bases, et le conseil d'administration dans vos communautés vous engage.

Lui rendez-vous des comptes ainsi qu'à...?

Mme Colleen Calvert: Nous ne rendons pas de compte à elle.

Des voix: Oh, oh!

M. Richard Harris: D'accord, c'est le conseil d'administration qui supervise votre travail. Si vous avez des préoccupations, s'il vous faut plus d'argent ou si vous voulez élargir vos activités, vous demandez l'approbation du conseil d'administration. Est-ce exact?

Mme Colleen Calvert: C'est habituellement un besoin qui est reconnu par la chaîne de commandement. Ils nous arrivent et disent « Il nous faut une garderie, parce que les gens partent à gauche et à droite ». Nous lançons alors une activité de financement pour leur offrir ce service.

M. Richard Harris: Toutefois, le conseil d'administration, bien sûr avec votre participation à titre de directrices générales, contrôle l'activité au niveau de la base. Est-ce exact?

Mme Beth Corey: C'est exact.

M. Richard Harris: J'aimerais maintenant parler du financement.

Madame Sabourin, vous avez dit que votre budget était de 2,2 millions de dollars pour votre base. Je n'ai pas compris ce que vous vouliez dire. Lorsque nous avons parlé du manque à gagner, vous avez dit 2,2 millions de dollars, puis vous avez dit 923 000 \$.

Quel est le lien entre ces deux chiffres?

Mlle Theresa Sabourin: Les 2,2 millions de dollars représentent notre capacité budgétaire totale. Les 923 000 \$ sont les fonds que nous obtenons — selon les paramètres que nous vous avons présentés — pour exécuter les programmes de base du PSFM. La différence entre ces sommes provient de diverses sources: des partenariats provinciaux, les campagnes de financement locales de Centraide, ces autres moyens de financement.

M. Richard Harris: Vous obtenez donc 923 000 \$ du MDN...

Mlle Theresa Sabourin: C'est exact.

M. Richard Harris: ...par l'entremise du service de Celine. Et pour combler le manque à gagner, vous recevez de l'argent de la province et vous avez des campagnes de financement, ce genre de choses.

Mlle Theresa Sabourin: C'est exact.

Dans certaines régions, vous pouvez avoir des possibilités qui n'existent pas ailleurs. Vous pouvez travailler en étroite collaboration avec le commandant de la base, Centraide ou le ministère de la Formation et des Collèges et Universités pour relever, comme Celine l'a dit, le niveau de base des services selon les besoins de votre communauté.

M. Richard Harris: Mesdames, êtes-vous habituellement capables de combler la différence entre ce que vous obtenez du MDN et votre budget? Arrivez-vous habituellement à le faire?

Mme Celine Thompson: Elles ne veulent pas l'admettre devant moi.

M. Richard Harris: Vous aimeriez obtenir davantage, n'est-ce pas?

Mme Colleen Calvert: Nous y arrivons habituellement. Certaines parmi nous ont une chance incroyable de pouvoir compter sur l'aide des dirigeants militaires locaux.

C'est extrêmement difficile de mener des activités de financement. Vous dites aux gens que vous ne faites pas partie de la Défense nationale, ni du gouvernement fédéral, et pourquoi vous recueillez de l'argent pour les militaires. Ils voient les familles des militaires, et ils présument que c'est la Défense nationale. C'est un grand défi pour nous de mener des activités de financement et de faire concurrence aux 80 000 autres organismes de charité au pays.

M. Richard Harris: Madame Corey, permettez-moi de vous poser cette dernière question.

Si je m'apprêtais à faire un don au CRFM et que je voulais savoir si l'argent est bien dépensé, comment devrais-je m'y prendre? À titre d'organisme à but non lucratif, devez-vous produire un état financier chaque année?

Mme Beth Corey: Oui. Il y a diverses façons. Il y a le rapport d'organisme de charité, évidemment, puisque nous sommes tous des organismes de charité enregistrés. Nous devons produire un rapport chaque année. De plus, si vous étiez un donateur, vous seriez informé de la destination de l'argent recueilli. Tous les fonds que nous avons recueillis par des campagnes de financement ou des dons ont servi à offrir des services de garde occasionnelle à nos familles

déployées, ce qui a allégé le fardeau des parents qui se retrouvent seuls durant une très longue affectation.

M. Richard Harris: Alors vous produisez un état financier annuel avec votre...

Mme Beth Corey: Oui, et nous disons à la communauté ce à quoi va servir l'argent. C'est une amélioration du programme. À l'heure actuelle, notre mandat n'inclut pas cela.

● (1730)

Mme Colleen Calvert: Le rapport annuel est une autre chose. On peut le consulter.

M. Richard Harris: Très bien.

Merci encore une fois de votre exposé. Je suis un visiteur aujourd'hui, alors...

Le président: Merci, monsieur Harris.

Avant de terminer, j'aimerais poser une question à Mme Sabourin. D'après ce que vous disent vos gens, est-ce différent d'obtenir de l'aide pour un soldat qui a un problème physique par rapport à un soldat qui a un problème mental? Est-ce qu'on vous a fait part d'une différence quelconque?

Mlle Theresa Sabourin: Je peux vous répondre du point de vue de la famille. La réalité, c'est que les services sont mis à rude épreuve au niveau local. Le problème à Petawawa, ce n'est pas tant le manque de services que le temps d'attente.

Comme je l'ai dit, nous avons travaillé avec les services locaux de santé mentale pour essayer de relever le niveau de priorité des familles des militaires et nous avons connu un franc succès pour ce qui est du traumatisme lié au stress opérationnel, par exemple. Et ceci s'est fait par suite des nouvelles réalités, des blessures reçues dans le théâtre des opérations.

Le président: Merci beaucoup à tous. Nous vous savons gré de votre présence. Ce fut une bonne réunion — on a posé de bonnes questions et on a donné de bons exposés.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes Published under the authority of the Speaker of the House of Commons Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.